ÉDITION NEUCHÂTEL/JURA

Nº 153 - Jeudi 9 juillet 1970

# le faurole la Santine le

QUOTIDIEN SOCIALISTE — RÉD., ADM. et PUBL., La Chaux-de-Fonds: Parc 103, tél réd (039) 3 10 88, tél adm. et publ (039) 3 10 87 CCP 23 313. Lausanne: Saint-Pierre 1. 'él (021) 22 69 10, CCP 10 8300 Genève: Argand 4 tél (022) 32 42 40, CCP 12 2715 ABONNEMENTS: 1 mois Fr. 4 50, 3 mois Fr. 13 — 6 mois Fr. 25.—, 1 an Fr. 50.— LE NUMÉRO: 30 ct. Rédacteur en chef responsable: Willy Brandt

# Faut-il rester au Conseil fédéral?

Notre dernier congrès de Bienne n'a pas fini de faire couler de l'encre. La plupart des commentateurs se sont rendus compte de son importance et ont enregistré l'orientation nouvelle qui avait été décidée. M. Pierre Barras y est allé lui aussi de son petit couplet. Selon lui, le PSS est divisé en deux clans : il y aurait d'un côté «les politiques réalistes» qui ont « le sens des responsabilités », et de l'autre «les jeunes turcs», les « durs ». les « fourriers de la révolution» qui promettent «le meilleur des mondes ». Comme les seconds ont l'air de l'emporter, il faudrait l'an prochain reposer le problème de la participation socialiste au Conseil fédéral. Si les socialistes ne veulent pas appuyer les grandes lignes de la politique du Conseil fédéral, il faudra qu'ils se retirent dans l'opposition. Et c'est « sans gaîté de cœur » que M. Barras envisage cette dernière possi-

#### Un parti démocratique

Cette analyse et ces jugements révèlent un commentateur bercé par certaines illusions et il convient de l'en déniaiser. Il faut d'abord qu'il se rende bien compte que le Parti socialiste est un parti démocratique. Ce n'est pas le comité qui prend en fin de compte les décisions importantes, mais les militants délégués par leurs sections. Chez nous, la vérité et l'autorité viennent d'en bas, de la base; dans les partis bourgeois, qui n'ont pas d'organisation fixe avec adhésion écrite et cotisation, les décisions sont

dictées par le haut à une masse dressée à suivre. Notre système est démocratique; le leur est aristocratique. Quand on sait l'influence capitale qu'ont les partis politiques dans une démocratie comme la nôtre, on peut juger de la différence. Nos décisions sont celles d'une masse consciente et politisée; les leurs sont celles de quelques comitards qui manipulent une opinion amorphe.

#### Les mains libres

C'est bien ce sommeil et cette docilité généralisés de l'opinion que souhaite M. Barras, quand il voudrait voir le PSS appuyer la politique du Conseil fédéral parce qu'il a deux représentants dans son sein. Notre parti ne s'est à aucun moment engagé soutenir inconditionnellement la politique du Conseil fédéral. Le gouvernement fédéral n'est pas élu sur la base d'un programme. Chaque membre en est élu individuellement, les décisions y sont prises à la majorité et cette majorité est formée par les partis bourgeois qui ont cinq membres sur sept. Le PSS, comme les autres partis, est entièrement libre à l'égard de la politique du collège fé-

#### Qui joue le double jeu?

Mais j'irai plus loin. Sur ce plan-là, ce n'est pas M. Barras et les partis bourgeois qui ont des conseils à nous donner. Le plus souvent en effet, ce sont les partis bourgeois et les groupes de pression des milieux patronaux qui sabordent les propositions du Conseil fédéral. On l'a vu récem-

ment avec l'augmentation des pouvoirs à la Banque Nationale, la modification de la législation sur les baux à loyer et le dépôt à l'exportation. Chaque fois ce sont les partis bourgeois qui se sont opposés aux propositions du Conseil fédéral et qui les ont sciées ou vidées de leur contenu. Ce sont eux qui jouent double jeu, pas nous. C'est précisément à cause de l'attitude du Conseil des Etats sur les baux à loyer que le PSS a décidé de soutenir l'initiative du MPF pour le droit au logement. On conçoit que M. Barras en soit triste.

#### Une boulette

Lorsque en 1965, le congrès du PSS demanda la démission de Paul Chaudet. M. Barras qui était alors commentateur occasionnel de politique fédérale à la télévision, avait déjà posé sur les antennes nationales, où il débitait sa friture, la question de la participation des socialistes au Conseil fédéral. Quelques mois plus tard, son auguste visage disparaissait du petit écran. Le voilà qui revient à la charge. S'il avait tant soit peu l'esprit civique, il remercierait plutôt les socialistes de laisser au gouvernement deux magistrats aussi éminents que MM. Tschudi et Graber, grâce à quoi notre pays n'est pas aux mains d'un septuor ânonnant de petits von Moos. Si les partis bourgeois tiennent à gouverner tout seuls, ils en ont mathématiquement la possibilité, sinon les moyens. Qu'ils le fassent donc, s'ils osent.

Ce week-end dernier, un paysan

DENIS CLERC.

# S.O.S. nature: Un cri qui s'arrête au seuil dü DMF

Dans l'armée, même de milice, il y a des «risques du métier», c'est admis, comme sont admis de plus ou moins bonne grâce, par un peuple suisse qui, dans sa majorité, continue à voir dans son armée un élément inévitable du décor, les divers inconvénients que l'entraînement permanent de cette armée occasionne cà et là. Mais il y a tout de même des limites, et tous les petits livres rouges du monde ne nous empêcheront pas de proclamer qu'elles sont trop souvent franchies. Deux nouveaux exemples nous ont été donnés ces jours derniers.

Mardi, des avions militaires en exercice devaient, au départ d'Emmen (LU), aller larguer des bombes d'entraînement sur le lac obwaldien d'Alpnach. Deux de ces bombes, remplies d'eau et pesant 400 kg. chacune, ont été lâchées trop tôt. L'une est tombée à cinq mètres de la grandroute du Brünig, l'autre à côté d'une station de pompage. Explication offi-

cielle: « C'est incompréhensible, toutes les mesures avaient été prises pour éviter de tels faits.» Or c'est un miracle si personne n'a été tué ou blessé par les projectiles, car le trafic touristique est particulièrement intense dans cette région actuellement. Une enquête est en cours. Et l'on nous dit que les autorités militaires ont « pris des mesures immédiates »... S'il s'agissait d'un cas unique, on pourrait essayer d'y croire, encore que, «toutes les mesures» ayant paraît-il été prises auparavant, on ne voit pas très bien quelles sont les nouvelles garanties données. Mais il ne s'agit pas, justement, d'un cas unique: chacun se souvient encore de l'accident identique survenu il y a quelques mois seulement à Meggen (LU), où une bombe d'exercice avait déjà été larguée dans un quartier résidentiel, endommageant un garage. Dès lors, l'inquiétude subsiste légiti-

### Coupe d'Europe: tirage au sort

Le tirage au sort des prochaines rencontres de la coupe d'Europe de football a eu, lieu hier, à Genève, en présence de M. G. Wiederkehr, président de la FIFA (notre photo). Le sort a désigné comme adversaires Ka Akureyri (Islande) pour Zurich et Spartak Moscou pour Bâle.

de soixante ans a été grièvement blessé dans la région de la Widderalp, en pays saint-gallois: il a marché sur un obus qui a explosé, lui déchiquetant toute la partie droite de son corps. Il a été opéré d'urgence, et l'on ignore son état actuel. C'est un journal zurichois qui a annoncé hier cet accident, et le DMF l'a confirmé, mais ce même DMF avait visiblement cherché à tenir secrète cette histoire. On saisit fort bien les raisons de cette « discrétion » lorsqu'on apprend que toute cette région de la Widderalp est parsemée d'obus et de grenades depuis qu'en mars dernier la troupe s'y est livrée à un exercice; que plusieurs autres de ces projectiles n'ont pas éclaté; que celui dont fut victime le paysan se trouvait au beau milieu d'un sentier; qu'enfin toute la région est très fréquentée par les touristes; mais que c'est maintenant seulement, près de quatre mois après l'exercice en question, de nombreuses semaines après que les touristes aient repris possession de cet endroit, que l'armée se décide à récupérer les projectiles et à faire exploser ceux qui avaient « foiré »... Ainsi donc, pendant des semaines. des promeneurs se sont trouvés à la merci d'engins de mort abandonnés sous leurs pas comme le dernier des «je-m'en-foutiste» laisserait traîner ses restes de pique-nique au bord du chemin. On reste stupéfait devant pareille inconscience de ceux qui ont, paraît-il, pour mission de sauvegarder notre intégrité territoriale et de protéger nos vies!

Des bombes qui dégringolent sur maisons ou routes, des obus et des grenades qui touffent sentiers et alpages: l'Année de la nature se déroule bien, merci.

м.-н. к.

#### Désordres raciaux dans le New Jersey



Depuis le week-end dernier, chaque nuit voit se produire, à Asbury Park (New Jersey, USA), de violents troubles raciaux. Il a déjà eu plusieurs dizaines de blessés, 200 arrestations et des dégâts se montant à un million de dollars. Notre photo montre la police affrontant les manifestants noirs.

La journée en Suisse

En réponse à une petite question

du conseiller national G. Baechtold

(soc., VD), le Conseil fédéral vient de

# Coopération avec l'Afrique: pas de privilège linguistique

s'expliquer sur son refus de participer à la conférence de la francophonie à Niaméy, au cours de laquelle a été créée une agence de coopération culturelle et technique des pays totalement ou partiellement de langue française. Il s'agit, déclare le gouvernement, d'une question de principe: la Suisse est une communauté d'intérêts entre plusieurs groupes ethniques, dont elle a maintenu l'équilibre en évitant d'exalter les particularités linguistiques notamment; elle tient à appliquer la même « recette » dans ses rapports internationaux. L'universalité de notre politique étrangère n'est guère compatible, ajoute le Conseil fédéral, avec l'établissement de rapports privilégiés avec certains Etats dont le choix reposerait sur un critère linguistique. Toutefois, conclut la réponse, le Conseil fédéral ne veut pas exclure à priori toute participation à certaines activités de cette nouvelle agence qu'il juge malgré tout intéressante, et il se déclare prêt, le moment venu, à discuter les modalités d'une telle participation. — lacktriangle Le SIGNAL DE BOUGY est sauvé de la menace d'« emprise étrangère » qui pesait sur lui : la Migros a signé un accord avec les communes et les propriétaires privés intéressés, au terme duquel elle édifiera dans ce site illustre un grand centre culturel, de loisirs et de rencontre, ouvert au public et non publicitaire, réplique romande du « Pré Vert » de Rüschlikon. — 🕟 La commission du Conseil des Etats chargée d'examiner le projet de revision du CONTRAT DE TRAVAIL a décidé de se rallier aux décisions du Conseil national, mais elle veut modifier les dispositions sur les institutions de prévoyance en faveur du personnel. - Un rapport sur une conception générale du développement économique des RÉGIONS DE MONTAGNE vient d'être rendu public par le délégué aux questions conjoncturelles: il en ressort que les conditions très variables doivent conduire à une division en zones de ces régions, afin de leur appliquer des mesures spécifiques de développement. Le rapport préconise la création d'une « banque suisse d'investissements pour le développement régional ». — • L'INTERNEMENT ADMINISTRATIF est contraire aux conventions de l'OIT, lorsqu'il implique la contrainte de travailler : c'est ce que le Conseil fédéral rappelle aux cantons dans une circulaire. A l'occasion de l'accueil en Suisse

de son 400° orphelin adopté, TERRE DES HOMMES lance un appel: ses finances sont en péril. — le vice-premier ministre israélien Yigal AL-LON est actuellement en séjour privé en Suisse. — Le trafic a repris sur les lignes des chemins de fer veveysans après l'accident de mardi, dont les causes ne sont pas encore déterminées; une TRENTAINE DE PERSONNES sont encore à l'hôpital, mais leur état est satisfaisant. — Un automobiliste domicilié à Fri-

bourg a été condamné à SIX MOIS DE PRISON à Payerne pour avoir renversé un couple de piétons dont l'homme avait été tué, et avoir poursuivi sa route. — 🕙 On déplore à nouveau plusieurs ACCIDENTS MOR-TELS: un petit Belge de huit ans a été emporté par les eaux de la Viège, à Saas-Baalen; un cyclomotoriste de Brugg, M. E. Zyssert, 50 ans, a été mortellement blessé en ville de Bienne; un monteur électricien de Belllinzone a été électrocuté en branchant une machine à laver la vaisselle; enfin, le guide de montagne F. Stuessi, 25 ans, membre de l'équipe nationale de ski s'est tué en faisant l'ascension de la pointe d'Albigna, dans le val Bregaglia.

## A PROPOS...

« Vous nous appelez des « casseurs », vous voulez faire croire que nous nous battons pour nous battre, vos journaux nous insultent. vos tribunaux nous condamnent: mais il est trop tard, bourgeois, pour nous reprendre en main. Nous avons d'autres rêves que ceux de vos revues, d'autres désirs que ceux que vous satisfaisez dans vos grands magasins, d'autres espoirs que ceux d'être de futurs serviteurs de l'exploitation. Nos camarades ne lisent pas le «Figaro», ne vont pas acheter du cognac à 40 000 fr. chez Fauchon, ne partent pas l'été brune, ils travaillent neuf heures en usine, ils parlent de socialisme, ils ont l'idée un jour, voyez-vous, de vaincre et de vivre. Nous sommes de leur côté. »

J'écoute, en moi, l'écho de ces lignes, que je tire d'un article intitulé «La victoire des longs cheveux» (l'« Idiot international », supplément de juillet)... Que c'est bien écrit! Que c'est, d'un certain point de vue, sympathique et généreux! Que c'est, du moins me semble-t-il, confus et irréaliste. Dans le même article, je lis encore:

«On s'est battu pendant des heures et à la fin les flics tiraient leurs grenades à hauteur d'homme. Mais nous avions réussi à les repousser loin de bâtiments (à Nanterre). Parfois, c'était au corps à corps qu'on devait se battre et les gars y allaient. Une dizaine d'enragés? Parlons-en: par moments, c'était presque mieux qu'en mai.»

Presque mieux? Donc pas tout à fait... Or mai, c'est navrant à dire, a échoué. Michel et la petite camarade vont encore me traiter de vieux c..., mais il faut oser voir les choses comme elles sont: la suite de mai, ce fut le retour en force du gaullisme, puis M. Pompidou, et pour l'instant on voit mal de quel côté viendrait pour lui une menace sérieuse. Et pour ce qui est de chez nous... Je ne demande qu'à me tromper! Jeanlouis CORNUZ.



COmparer = O|Oter COmparer = O|Oter COmparer = O|Oter COmparer = O|Oter COmparer = O|Oter

**Mortadelle** -.65

100 g.

2.50

Tomates de Hollande 1.90 premier choix le kg.

**Bananes** 

1.60 le kg.

**Pêches** le kg. vendredi:

**Tourte** japonaise

samedi:

Gâteau escargot

1.50

COmparer - OlOter - O

Pour vous qui ne partez pas en vacances, vous en aurez toute l'année grâce au confort qui vous est avantageusement offert

Profitez des

# SENSATIONNELS DES



Avenue Léopold-Robert 100 LA CHAUX-DE-FONDS Tél. (039) 3 43 65

Autorisés par la Préfecture du 7 au 25 juillet

### **OUVERT**

pendant les vacances horlogères

Fermé samedi après midi et lundi

NE MANQUEZ PAS NOS **VÉRITABLES SOLDES!** 

QUELQUES EXEMPLES

Fr. 115.— Fr. 250.—

soldé Fr. 70.— soldé Fr. 175.—

### Milieux de salons laine

Fr. 380. soldé Fr. 310.-Fr. 230.— Fr. 185. soldé Fr. 180.— soldé Fr. 110.—

soldé Fr. 110.-Fr. 200. soldé Fr. 145.—

Voyez notre devanture spéciale



LA CHAUX-DE-FONDS

Cercueils · Formalités · Transports Prix modérés



**Salamettis** 

en filets de 3 pièces

Ville de La Chaux-de-Fonds

### Mise à l'enquête publique

Le Conseil communal, vu les articles 64 et suivants de la loi sur les constructions du 12 février 1957, met à l'enquête publique

le projet présenté par M. A.-Ed. Wyss, architecte, au nom de la S.I. HALMA S. A., pour la construction d'un bâtiment locatif «tour» A LA RECORNE, de 10 étages et comprenant 40 logements.

Les plans peuvent être consultés au bureau de la Police du feu et des constructions, 2º étage, Marché 18, du 2 au 31 juillet 1970.

Toute personne estimant son droit d'opposition justifié adressera par français frais lettre sa réclamation au Conseil communal dans le délai mentionné cidessus.

Apéritif à la gentiane

préparé en Suisse exclusivement

des racines de gentiane fraiches du Jura

CONSEIL COMMUNAL

**AUX MAGASINS DE** COMESTIBLES

### Serre 59

et CHARLES-NAINE 7

IL SERA VENDU: Belies palées Filets de palées Truites du lac Filets de perches Filets de soles Filets de carrelets Filets de dorsch **Truites vivantes Beaux poulets** 

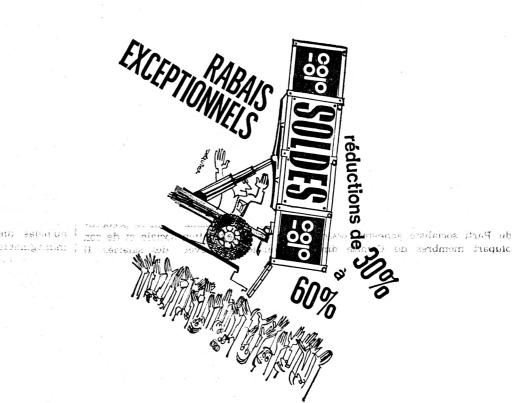
Beaux petits cogs du pays Belies poules Beaux lapins frais du pays

ordinos priverse s Se recommande:

F. MOSER Tél (039) 2 24 54

> On porte à domicile





Ouverture de notre grande vente de soldes dès aujourd'hui dans nos magasins:



## A l'Enfant Prodigue

L.-Robert 30

La Chaux-de-Fonds

### A la mercerie

L.-Robert 41

La Chaux-de-Fonds

Temple 11

Le Locle

## Asters d'hiver

10 sortes superbes la pièce: Fr. 1.— Plants de fleurs d'été 50 pièces: Fr. 5.

Jardinage d'expédition Muller 9501 Wuppenau/TG

Faites lire notre journal Merci à ceux qui, du vivant de

#### Monsieur Adolphe Vuille

lui ont témoigné leur sympathie. Merci de tout cœur pour les présences, les messages ou les envois de fleurs.

Ces nombreuses marques d'affection ont été un grand réconfort pour la famille du défunt.

M. et Mme RENÉ VUILLE

La Chaux-de-Fonds et Lausanne, juillet 1970.



# LA SUISSE ET LA CONFÉRENCE DE SÉCURITÉ

Le conseiller fédéral Pierre Graber a prononcé, il y a quelque temps, un important discours de politique étrangère en réponse à une interpellation de Walter Renschler (soc., ZH), relative au rôle de la Suisse dans la phase préparatoire d'une conférence européenne sur la sécurité et la paix. Notre journal avait publié, le 16 juin, le résumé de la déclaration du chef du Département politique. Aujourd'hui, nous revenons sur certains passages marquants, ceci pour informer nos lecteurs d'une façon plus large, au moment où, comme l'a dit P. Graber à la séance de mardi du Conseil fédéral, un certain rapprochement de vues s'opère au sujet de cette conférence de sécurité et où les contacts préliminaires se multiplient.

#### L'appel de Budapest

Depuis 1954, avait précisé Pierre Graber, les puissances de l'Est ont, à plusieurs reprises, lancé l'idée d'une conférence de sécurité, européenne ou universelle. Le Conseil fédéral en avait également été saisi. Mais à l'époque, la tension internationale, l'acuité du conflit Est-Ouest n'avaient pas permis à ce dessein de se déve-

Il a connu une relance à partir de 1966. C'est en effet la proposition des Etats du Pacte de Varsovie, réunis à Bucarest, qui est à la base de l'actuelle conception d'une conférence sur la sécurité européenne. Cette initiative, qui n'avait pas rencontré alors plus de succès que les précédentes, a été reprise le 17 mars 1969, sous forme allégée et elle est connue sous le nom de l'Appel de Budapest. Cet appel ne s'étant heurté nulle part à une opposition de principe, mais ayant au contraire été accueilli avec intérêt, les puissances de l'Est ont formulé à Prague, en octobre 1969, des suggestions sur l'ordre du jour de l'éventuelle conférence. Elles portent sur deux points: la renonciation à l'usage de la force et la coopération économique, commerciale, scientifique et technique.

Si l'Appel de Budapest avait éveillé des échos, somme toute favorables. les propositions de Prague sont d'emblée apparues à de nombreux Etats comme trop limitées, trop étroites.

Les membres du Pacte atlantique ont présenté à leur tour, à Rome, en mai 1970, un plus large éventail de questions susceptibles d'être débattues dans le cadre d'une conférence sur la sécurité européenne. Ils ont notamment insisté sur la nécessité de discuter de la réduction équilibrée et simultanée des forces armées stationnées sur notre continent.

P. Graber indiquait alors qu'à l'heure actuelle il n'y avait aucune entente sur les thèmes qui devraient figurer à l'ordre du jour. Depuis, comme nous l'avons dit, il semblerait qu'un certain rapprochement de vues se soit opéré, sans pour autant que tous les points soient élucidés.

TOUJOURS EST-IL, POURSUI-VAIT CEPENDANT PIERRE GRA-BER, QUE L'APPEL DE BUDAPEST A SUSCITÉ DANS TOUTE L'EU-ROPE UNE FOULE DE PRISES CONTACT, DE CONVER-SATIONS, DE SONDAGES. CES RENCONTRES ONT PRINCIPALE-MENT POUR OBJET DE TROUVER LA MEILLEURE MÉTHODE POUR PRÉPARER LA CONFÉRENCE. LES IDÉES DIVERGENT, NON SEULE-MENT DE BLOC À BLOC, MAIS AUSSI AU SEIN DES GROUPES D'ÉTATS. ELLES ÉVOLUENT ÉGA-LEMENT. PAR EXEMPLE, LES PUISSANCES DE L'EST ENVISA-GEAIENT AU DÉBUT UNE CONFÉ-RENCE PRÉPARATOIRE. MAIS AUJOURD'HUI, BEAUCOUP D'EN-TRE ELLES SEMBLENT Y AVOIR RENONCÉ. EN OUTRE, ELLES PA-RAISSENT SE RENDRE COMPTE QUE LA MISE SUR PIED DE LA CONFÉRENCE PRENDRA PLUS DE TEMPS QUE PRÉVU, ET QUE CE N'EST GUÈRE AVANT 1971 QU'ELLE POURRAIT SIÉGER.

#### Le passé et l'avenir

L'idée d'une conférence sur la sécurité, poursuivit l'orateur, a quelque chose d'insolite. Elle tend en effet à de ne voir dans la conférence qu'un moyen de réaliser leurs desseins particuliers. L'appartenance à des blocs militaires limite forcément la liberté de mouvement de la plupart des Etats

AINSI, UNE CONFÉRENCE SUR LA SÉCURITÉ EUROPÉENNE RES-TERA FORCÉMENT EN DECA DES ESPÉRANCES QU'ELLE A SUSCI-TÉES, ELLE N'EST PAS EN ME-SURE DE TRANCHER, À LA RA-CINE, LES CAUSES DE CONFLITS ENTRE LES FORCES QUI DIVISENT NOTRE VIEUX CONTINENT. EN REVANCHE, ELLE PEUT FAIRE SURGIR UNE VOLONTÉ DE COLLA-BORATION QUI, A LA LONGUE, EST SUSCEPTIBLE DE PORTER DES FRUITS ET DE DÉPASSER LES QUESTIONS QUI, AUJOURD'HUI, NOUS OBSÈDENT.

semblent se soupçonner mutuellement FAIT QU'ELLE N'A PAS ÉTÉ MÊLÉE AU DERNIER CONFLIT MONDIAL.

> MAIS ELLE PEUT ET DOIT SOU-LIGNER LA PRIMAUTÉ DU DROIT QUI EST NON SEULEMENT LA GA-RANTIE DE TOUS LES PETITS ET MOYENS ÉTATS, MAIS QUI EST LE FONDEMENT DES RELATIONS IN-TERNATIONALES SAINES ET SANS LAQUELLE LA SÉCURITÉ DES PUISSANCES EUROPEENNES SE-RAIT ILLUSOIRE.

> En ce qui concerne la question de la renonciation à la force, le Conseil fédéral considère qu'il serait vain de se borner, dans cette conférence, à répéter une notion qui fait déjà partie du droit des gens, et qui est entérinée dans la Charte des Nations Unies. Il vouera ses efforts à en préciser le sens, à définir sa portée, à éviter les échappatoires. Il est d'avis que si une formule satisfaisante peut être trouvée, elle devrait faire l'objet non d'une simple déclaration, mais d'un traité, ce qui lui donnerait plus de

> Fidèle à une longue tradition de la Suisse en faveur du renforcement et du respect du droit international, le Conseil fédéral a l'intention de soumettre des propositions en vue de mettre sur pied une procédure de règlement pacifique des différends en-

> Comme vous le savez, la Suisse a souscrit, dans ce domaine, aux conventions internationales existentes: elle a reconnu la juridiction obligatoire de la Cour internationale de justice. Encore récemment, elle a complété ses traités bilatéraux de conciliation, de règlement judiciaire et d'arbitrage. Il conviendrait que de telles procédures instituées par une conférence sur la sécurité européenne aient un caractère obligatoire. En effet, le règlement pacifique des différends constitue une sauvegarde notamment pour les petits Etats.

> Quant à la coopération dans le domaine de l'économie, la Suisse, qui la pratique déjà de longue date, favorisera sa matérialisation. Le Conseil fédéral pense que la Commission économique européenne des Nations Unies pourrait recevoir mandat d'intensifier ses efforts. Mais il pense aussi que cette coopération devrait être étendue à d'autres domaines connexes, notamment en matière d'échange d'expériences entre groupements professionnels, ainsi que dans le domaine touristique. Les échanges ne devraient pas être limités aux marchandises, mais concerner aussi les personnes et les idées.

> En outre, le Conseil fédéral a pris note de l'importance que les membres de l'Organisation atlantique attachent à la question de la réduction équilibrée des forces armées des deux alliances.

> Après avoir encore rappelé à quel point l'ensemble des problèmes posés par la conférence de sécurité était fluctuant, Pierre Graber terminait en insistant sur la disponibilité de la Suisse et du Conseil fédéral dans l'accomplissement de notre vocation

> > J. R.

# ACTION ET PENSÉE OCIALISTES

aborder les problèmes concernant l'avenir de notre continent sans que ceux du passé aient été au préalable réglés. Il ne s'agit pas d'une conférence de la paix, de la négociation d'un traité entre les ex-belligérants, mais d'un débat sur les moyens d'améliorer les relations intereuropéennes.

Voilà qui n'est guère logique. Mais nous traversons une époque où tous les précédents sont bousculés, où les traités de paix sont aussi rares que les déclarations de guerre, où les Etats, dans une sorte de mouvement brownien, passent de la tension armée à la coexistence et à la coopération sans qu'hélas une évolution inverse soit inimaginable. En Europe, il y a vingtcinq ans que la guerre est finie, mais la paix n'a pas été conclue, et il est peu probable qu'elle soit jamais solennellement proclamée. Cette situation peut faire le désespoir des juristes; elle permet toutefois aux peuples de vivre, de se développer et de prospérer. Elle n'est donc pas dépourvue d'aspects positifs.

Si les Européens ne sont pas destinés à voir négocier un traité de paix formel, ils ont tout intérêt à une réduction des tensions existantes et à l'avènement d'une ère de collaboration internationale. C'est pourquoi, une conférence sur la sécurité pourrait ouvrir une perspective encourageante.

Mais il ne faut pas se leurrer. Une telle conférence touchera de près ou de loin, directement ou indirectement des questions liées à la dernière guerre, en même temps qu'elle cherchera à établir les modalités d'une coexistence nécessaire. Dans le climat actuel, les gouvernements intéressés

LA CONFÉRENCE DE SÉCURITÉ N'EST DONC PAS UNE PANACÉE ET L'ON NE PEUT ATTENDRE D'ELLE LA SOLUTION DE TOUS LES MAUX QUI AFFLIGENT L'EU-ROPE. MAIS ELLE PEUT ÊTRE UTILE, ELLE PEUT COMPORTER UNE PROMESSE D'AMÉLIORATION, PARCE QUE, POUR ABOUTIR A DES RÉSULTATS MÊME MODESTES ELLE EXIGE UNE LONGUE PRÉ-PARATION, UNE FOULE DE CON-TACTS, DE DISCUSSIONS, DE CONFRONTATIONS DE POINTS DE VUE QUI EN EUX-MÊMES CONTRI-BUENT AU RAPPROCHEMENT ET A UNE PLUS GRANDE COMPRÉ-HENSION MUTUELLE.

#### La voix de la Suisse

Après avoir rappelé l'attitude positive prise, dès le début, par le Conseil fédéral à l'égard de la conférence, notre ministre des Affaires étrangères

QUOI QU'IL EN SOIT. SI CETTE CONFÉRENCE A LIEU, LA SUISSE A L'INTENTION D'Y FAIRE ENTEN-DRE SA VOIX. IL NE S'AGIRA PAS POUR ELLE DE SE CAMPER EN MÉDIATRICE, CE QUE PERSONNE N'ATTEND D'ELLE, NI DE PREN-DRE DES INITIATIVES RETENTIS-SANTES QUI NE CORRESPON-DRAIENT NI A SA POLITIQUE DE NEUTRALITÉ PERMANENTE NI AU

## **Genève:** En l'honneur d'Alexandre Berenstein. nouveau juge fédéral notre satisfaction d'y voir accéder un

Comme nous l'avons brièvement annoncé lundi, quelques camarades du Parti socialiste genevois, pour la plupart membres du Comité directeur ou en fonctions dans la magistrature judiciaire, se sont rencontrés samedi, en fin de matinée, pour un repas en commun dans l'un des restaurants du Salève, afin de marquer l'événement que représente l'élection d'un juge fédéral genevois, en l'occurrence notre ami Alexandre Berenstein, professeur à la Faculté de droit, juge à la Cour de cassation de Genève et délégué du PSG au Comité central du PSS.

A la fin du repas, très campagnard et excellent, P. Wyss-Chodat, président du PSG, dit la joie de tous que le canton de Genève soit à nouveau représenté au Tribunal fédéral et

militant qui constamment se préoccupa de la législation sociale et de son évolution en faveur des salariés. Il souligna combien notre regretté ami Moïse Berenstein aurait été dans la joie de voir son fils élu à la magistrature suprême du pays. En termes émus, le nouveau juge

fédéral remercia et se dit heureux de cette réunion familière. « Si le Tribunal fédéral n'est pas un lieu où se fait la politique, dit-il, il n'empêche que les tendances politiques du pays y sont représentées et que j'y représenterai mon parti.»

Peu après, dans leur chalet « Aux Douze-Pins », Alexandre Berenstein et Jacqueline Wavre, conseillère municipale et future Mme Berenstein, recevaient les participants à cette rencontre toute empreinte d'amitié.

# Assemblée générale du parti de Saint-Imier : Situations éclaircies.

En l'absence du camarade Ch. Jornod (démissionnaire à la présidence), c'est le camarade E. Bianchi, viceprésident, qui ouvre la séance en excusant le camarade S. Galli, secrétaire des verbaux. Ces derniers seront lus dans une séance ultérieure. L'assemblée accepte à l'unanimité une demande d'adhésion. Une démission des postes confiés à un camarade donne lieu à une discussion qui aboutit de justesse à l'invitation au démissionnaire à assister à une séance explicative avec les conseillers municipaux socialistes, le maire, les membres du comité. Si cette offre était refusée par l'intéressé, la démission deviendrait effective.

Le renouvellement du comité se fait sans difficulté après la recherche laborieuse d'un président. L'acceptation du poste par le camarade Roger Fiechter, choix des meilleurs, se fait à l'unanimité et par acclamations. Les autres membres restent à leur poste. La nouvelle équipe qui présidera aux destinées du parti sera ainsi composée: président, Roger Fiechter; viceprésident, Emilio Bianchi; caissier, Emile Moor; secrétaire des verbaux, Silvio Galli; secrétaire-correspondant, Marcel Kaelin; représentant de la fraction du Conseil général, Jacques Vollaert, président de celle-ci.

Quelques échanges de vues sont faits concernant le renouvellement des autorités municipales qui auront lieu en décembre prochain. A chacun de penser à ces consultations populaires et de contacter dès aujourd'hui des candidats éventuels à porter sur nos listes, afin de pouvoir les présenter lors de la prochaine séance fixée à la fin d'août.

Quelques autres questions d'ordre interne sont encore discutées. On parle du rôle de nos représentants au Grand Conseil, relativement à la constitution d'un groupe jurassien devant discuter et prendre position sur des points de l'ordre du jour du législatif bernois, mais restant cependant membre de la fraction cantonale. Chacun peut éclairer sa lanterne sur ce point; quelques opinions expriment des vues divergentes sur l'efficacité de ce groupement qui pourrait s'opposer aux décisions de la fraction socialiste bernoise et créer certaines situations plus que délicates.

Le président, expéditif, peut lever cette séance dont il a pris la conduite dès sa nomination, séance qui permit de mettre au point certaines situations qui, depuis quelque temps, troublaient l'entente entre les militants.

#### **VINGT-CINQ ANS UNE PERSPECTIVE...**

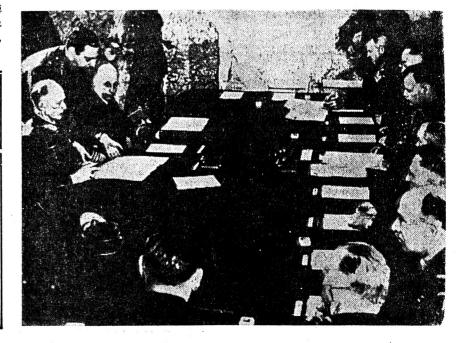
Il y a 25 ans que la guerre est finie (notre photo: la capitulation de l'Allemagne), mais la paix n'a pas été conclue et il est peu probable qu'elle soit jamais solennellement proclamée. Si les Européens ne sont pas destinés à

voir négocier un traité de paix formel,

#### **NEUCHATEL:** Une résolution

Le Parti socialiste de Neuchâtel, réuni en assemblée générale, le 1er juillet 1970, après avoir procédé à un large débat consacré au congrès du Parti socialiste suisse tenu à Bienne les 27 et 28 juin 1970, déplore vivement le fait et les circonstances de la non réélection de René Meylan au Comité directeur du Parti socialiste suisse et assure René Meylan de son entière confiance et de sa fraternelle amitié.

ils ont tout intérêt à une réduction des tensions existantes et à l'avènemen d'une ère de collaboration internationale. Une conférence sur la sécurité pourrait ouvrir une perspective encourageante.



D'UN SPORT A L'AUTRE

# Laissera-t-il quelque chose aux autres? Le F.-C. Bâle ira à Moscou

longtemps fait figure de vainqueur de la douzième étape du Tour de France, Thonon-les-Bains — Grenoble (194 km.), qui comprenait l'ascension de cinq cols comptant pour le Grand Prix de la montagne et qui se terminait par trois ascensions particulièrement difficiles: col du Granier (première catégorie), col du Cucheron (deuxième) et col de Porte (première). Le grimpeur ibérique était passé seul en tête du Granier et du Cucheron, où il avait chaque fois résisté à un Merckx qui, il est vrai, ne forçait pas son talent et roulait à son rythme. Mais la dernière difficulté de la journée devait lui être fatale. En effet, après avoir longtemps donné l'impression qu'il ne parviendrait pas à battre l'Espagnol Gandarias, Eddy Merckx a, une nouvelle fois, imposé sa loi dans le Tour de France. Il a remporté détaché la première grande étape alpestre, reléguant à 1'35" l'Espagnol Luis Zubero, à 2'07" l'Italien Silvano Schiavon, le Belge Toni Houbrechts, le surprenant Suédois Gösta Pettersson et le « roi de la descente », le Hollandais Rinus Wagtmans, et à plus de trois minutes le second du classement général, le Hollandais Joop Zoe-

Les cols de la Chartreuse permettent ainsi à Eddy Merckx de se retrouver avec six minutes d'avance sur Zoetemelk et plus de dix minutes sur le troisième du classement général, le Belge Georges Pintens, victime d'une chute, qui est l'une des principales victimes de la journée.

Le fait marquant de cette étape est cependant sans doute la défaite subie par ses nouveaux « ennemis », le Hollandais Joop Zoetemelk et le Belge Georges Pintens. Ce dernier a certes été retardé par une chute, mais Zoetemelk s'est incliné à la régulière. Les seuls finalement à avoir pu vraiment limiter les dégâts sont les deux suivants de Zoetemelk au classement final du Tour de l'avenir 1969 : l'Espagnol Luis Zubero et le Suédois Goesta Pettersson qui, pour leur première année de professionnalisme, confirment vraiment qu'ils sont des coureurs de grand avenir.

Ce qui est encore surprenant, c'est qu'Eddy Merckx n'a jamais donné l'impression de forcer et, s'il l'avait fallu, il aurait été capable de faire beaucoup mieux encore. De toute facon, Gandarias n'aurait pu obtenir à Grenoble qu'une victoire de prestige. Au départ de cette douzième étape, il comptait en effet plus de seize minutes de retard sur le champion belge.

Cette nouvelle victoire a presque permis à Merckx de s'assurer un nouveau maillot. Déjà porteur de celui de leader du classement général et de celui du classement combiné, il n'a raté le maillot vert de leader du classement par points que de très peu. Comme prévu, Godefroot n'a pas pu limiter les dégâts dans la haute montagne et il n'est suivi désormais par Merckx que de trois points. En passant, Merckx a évidemment consolidé sa première place du Grand Prix de la montagne.

#### CONVOCATIONS DU PARTI

CANTON DE VAUD

: Fraction du Conseil communal. — Mardi 14 juillet, à 20 h. 15, à la Maison du Peuple.

Classement de l'étape (temps pris à l'entrée du vélodrome): 1. Merckx (Be), 6 h. 01'49"; 2. Zubero (Esp), 6 h. 03' 24"; 3. Schiavon (It), 6 h. 03' 56"; 4. Houbrechts (Be); 5. G. Pettersson (Su); 6. Wagtmans (Ho), même temps; 7. Gandarias (Esp), 6 h. 04' 24"; 8. Galdos (Esp), 6 h. 04'25"; 9. Van Springel (Be), 6 h. 04' 50"; 10. Janssen (Ho), même temps. Puis: 34. Vifian (S), 6 h. 12'42"; 58. Ocana (Esp), 6 h. 19' 52"; 93. Godefroot (Be), 6 h. 21'38".

Ont abandonné: Jotti (It), Chemello (It) et Boifava (It)

Classement général: 1. Merckx (Be), 59 h. 51'05"; 2. Zoetemelk (Ho), à 6'01"; 3. G. Pettersson (Su), à 10'04"; 4. Van Springel (Be), à 11' 29"; 5. Poulidor (Fr), à 11' 57"; 6. Zilioli (It), à 12' 15"; 7. Wagtmans (Ho), à 12' 21"; 8. Galdos (Esp), à 12'58"; 9. Pintens (Be), à 13'05"; 10. Van den Bossche (Be), à 13'20". Puis: 36. Vifian (S), à 31'59".

Classement général du Grand Prix de la montagne: 1. Merckx (Be), 56 points; 2. Van den Bossche (Be), 45; 3. Zubero (Esp), 35; 4. Gandarias (Esp), 30; 5. G. Pettersson (Su), 29; 6. Schiavon (It), 24; 7. Guimard (Fr) et Zilioli (It), 20; 9. Agostinho (Port), 15; 10. Panizza (It) et Houbrechts (Be), 13.

Classement par points: 1. Godefroot (Be), 146; 2. Merckx (Be), 143; 3. Janssen (Ho), 105; 4. Guimard (Fr), 79; 5. Basso (It) et van Ryckeghem (Be), 71.

## Athletisme MODESTE NORVÈGE-SUISSE

A Oslo, au stade Bislet, devant 5300 spectateurs seulement, la Norvège a pris l'avantage sur la Suisse (56-50) au cours de la première journée de la rencontre internationale qui oppose les deux équipes pour la troisième fois (les Norvégiens ont gagné les deux précédents matches. à Oslo en 1957 et à Berne en 1959). Cette première journée a été dans l'ensemble d'un niveau assez modeste. Les deux équipes ont remporté chacune cinq victoires, mais les Norvégiens ont pris l'avantage à la faveur de quatre doublés (contre deux seulement à la

La seule meilleure performance suisse de la saison a été réussie par Edi Hubacher, qui a amélioré de quatre centimètres son meilleur résultat au poids et qui, avec 18 m. 33, s'est adjugé un net succès. Au disque, le Bernois fut beaucoup moins heureux; après trois essais non valables, il a dû se contenter de la troisième place derrière Liserlud et Lorentzen.

Le jeune Tessinois Fabrizio Pusterla a fait, à Oslo, une entrée remarquée dans l'équipe suisse. Il a remporté le 100 m. en 10"7, temps modeste pour lui mais qui s'explique par un vent défavorable de 1 m. 60 à la seconde. D'autre part, deux faux départs ayant été enregistrés, Pusterla n'a pas couru dans les meilleures conditions. Le Tessinois s'est également fort bien comporté comme dernier relayeur du 4 fois 100 m., où la Suisse a remporté un net succès.

Le 100 m. a donné lieu à un doublé suisse. Le deuxième de la soirée a été obtenu au saut en hauteur où Michel Portmann (qui va partir s'installer au Canada et participe à son dernier match international) s'est imposé avec

Sur 1500 m., les Suisses n'ont pas réussi à résister au sprint final des frères Kvalheim (400 m. en 60", 800 m. en 2'), cependant que, sur 10 000 m., Albrecht Moser fut distancé dès la mi-course par les deux représentants

- Au stade de Colombes, à Paris, la France mène par 56-50 au terme de la première journée de son match contre les Etats-Unis. Contre une formation américaine assez décevante, les Français se sont surpassés, remportant sept des dix épreuves. Leur avance aurait même pu être plus importante (56-48) si, comme il aurait dû l'être, l'équipe du 4 fois 100 m. américaine avait été disqualifiée, le dernier passage de témoin des Américains étant en effet plus que liti-
- Pour le match international junior Tchécoslovaquie-Suisse du samedi 18 juillet, à Povazska Bystrica. la Commission des juniors de la Commission interfédérations pour l'athlétisme a sélectionné Willy Aubry, de l'Olympic La Chaux-de-Fonds.

#### Sports divers

Dans une lettre FOOTBALL. adressée au comité d'organisation de l'Exposition internationale de football de Londres, Pelé a demandé une assurance de 300 000 dollars avant d'y envoyer ses objets personnels qui doivent y être exposés. Le seul objet de valeur est la couronne d'or qu'il reçut lorsqu'il marqua son millième but l'an dernier. Outre cette dernière, les autres objets sont le ballon, le maillot et les chaussures qu'il portait lorsqu'il marqua ce millième but, le maillot et la culotte portés lors des matches de la coupe du monde de Mexico, une paire de chaussures de la coupe du monde 1958.

MARCHE. — Le Luxembourgeois Charles Sowa a remporté une nouvelle victoire dans le Tour de Romandie. Il s'est adjugé la quatrième étape, Romont-Château-d'Œx (48 km.) avec 2'15" d'avance sur le Suisse Manfred

AUTOMOBILISME. — L'édition 1970 du Grand Prix d'Allemagne n'aura pas lieu. Ne pouvant répondre aux exigences des pilotes sur la sécurité du circuit du Nurburgring et devant la menace de boycott, l'Automobile-Club de RFA, organisateur de cette épreuve, a annulé la course prévue pour le 2 août prochain et qui aurait dû compter comme huitième manche du championnat du monde des con-

CYCLISME. - Le classement provisoire des amateurs élite suisses se présente de la façon suivante: 1. Josef Fuchs, 70 p.; 2. Grivel, 63; 3. Kurmann, 44; 4. Kalt, 38; 5. Burki, Keller et Schaer, 37; 8. Nosari, 36; 9. Huber, 34; 10. Leeger, Schneider et

● A Karl-Marx-Stadt, devant 13 000 spectateurs, le Français Daniel Morelon, champion du monde, a remporté le Grand Prix de vitesse d'Allemagne de l'Est. Il s'est imposé devant les Allemands de l'Est Werner Otto, Karl Richter, Jürgen Geschke et le Tchécoslovaque Ivan Kucirek.

finale des coupes d'Europe a eu lieu hier dans un grand hôtel genevois. Dans les deux compétitions, en raison du nombre important des inscrits (33 clubs en coupe d'Europe des clubs champions, 34 en coupe des vainqueurs de coupe), il a fallu prévoir un tour préliminaire, dont les matches devront avoir lieu avant le 2 septembre 1970. Les seizièmes de finale devront obligatoirement avoir lieu le 16 septembre 1970 (matches aller) et le 30 septembre (matches retour).

En coupe d'Europe des clubs champions, quatorze têtes de série ont été désignées, en fonction des « mérites sportifs »: Feyenoord Rotterdam, Celtic Glasgow, Legia Varsovie, Ajax Amsterdam, Slovan Bratislava, Standard de Liège, Sporting Lisbonne, Atletico Madrid, Ujpest Dosza, Carl Zeiss Jena, Everton, Spartak Moscou, Cagliari et Borussia Moenchengladbach. Parmi les rencontres des seizièmes de finale, signalons les plus importantes: Spartak Moscou-Bâle, Sporting Lisbonne-La Valette (Malte), Feyenoord Rotterdam—champion de Roumanie (pas connu), Ajax Amsterdam-Goeteberg, Cagliari-Saint-Etienne.

En coupe des vainqueurs de coupe, les têtes de série (qui n'ont pas participé au tirage au sort des deux matches du tour préliminaire) furent le vainqueur de la coupe d'Allemagne de l'Ouest, Manchester City, Chelsea, Real Madrid, Bologne, Cardiff City, Benfica Lisbonne, Zurich et le vainqueur de la coupe d'URSS, ainsi que le vainqueur de la coupe de Bulgarie, qui ne sera connu qu'à la fin du mois d'août et qui ne pourrait, de ce fait, jouer le tour préliminaire avant la date limite (2 septembre). Voici les principales rencontres des seizièmes de finale: Akureyri (Islande)—Zurich, Manchester City-Linfield (Irlande), Benfica-Olympia Ljubljana, Salonique-Chelsea, Hibernian La Valette-Real Madrid, Vorwaerts Berlin-Est-Bologne, Stroemgodset (Norvège)-

#### HOLENSTEIN JOUERA A MUNICH

Le secrétariat du Grasshoppers-Club communique qu'il a transféré son attaquant Conrad Holenstein (né en 1948) à Munich 1860. D'autre part, le club zurichois s'est séparé de Peter Guggi et Max Vogel au profit de Saint-Gall. Par contre, il pourrait s'assurer les services de Hunger, mais le joueur de Young-Fellows serait également convoité

par Lucerne.
Saint-Gall annonce l'arrivée d'un entraîneur-joueur yougoslave en la personne de Zeliko Perusic (33 ans). Il a débuté à l'âge de 18 ans sous les couleurs de Dynamo Zagreb et a porté à 30 reprises le maillot de l'équipe nationale. Puis, il a poursuivi sa carrière en Allemagne (Munich 1860) où il participa à 150 matches de première division. Saint-Gall annonce également le départ de Schuwig à Lucerne. Quant à Biaggi, il est en pourparlers avec un club tessinois. Au Locle: Arrivées: Kiener (Neuchâtel-Xamax), Frutig (Neu-

châtel-Xamax). En prêt: Humair (Porrentruy), Hentzi (retour du F.-C. La Chaux-de-Fonds), Ballaman (Neuchâtel-Xamax). Les pourparlers sont bien avancés avec ce joueur. Le transfert n'est pas encore définitif. Départs: Dietlin, qui appartient toujours au Locle, est cédé en prêt pour une nouvelle année à Meyrin, Hotz (Couvet). Entraîneur: Richard Jaeger (Suisse, ancien).

#### **PROGRAMMES**



**RADIO** 

Jeudi 9 juillet 1970
SOTTENS. — 16.00 Inf. 16.05 Rendez-vous
«La Chartreuse de Parme», feuilleton. 17.00
Inf. 17.05 Bonjour les entants! 17.55 Roulez
"Sur l'or! 18.00 Inf. 18.05 Cine-debat. 18.30
Micro dans la vie. 18.55 Roulez sur l'or!
19.00 Miroir du monde. 19.30 Magazine 1970.
20.00 La bonne adresse. 20.30 «Don Giovanni», opéra. 22.15 Inf. 23.40 Miroir-dernière.
Second programme de Sottens. — 17.00
Musica di fine pomeriggio. 18.00 Tous les
jeunes1 19.00 Per i lavoratori italiani. 19.30
Mus. pour la Suisse. 20.00 Inf. 20.10 Légèrement vôtre. 20.45 Visage du romantisme allemand. 21.15 Carte blanche à la culture. 22.00
Blues et gospel. 23.30 Démons et merveilles.

mand. 21.15 Carte blanche à la culture. 22.00 Blues et gospel. 23.30 Démons et merveilles. BEROMUNSTER. — Inf. à 16.00, 23.25. 16.05 Six tableaux. 16.30 Thé-concert. 17.30 Pour les jeunes 18.00 Inf. 18.15 Radio-jeunesse. 19.00 Sports. 19.15 Inf. 20.00 Concert pop. 20.45 Opérette. 21.15 Documentaire. 22.15 Inf. 22.25 Strictly jazz. 23.30 Divertissement populaire.

Vendredi 10 juillet 1970
SOTTENS. — 6.00 Bonjour à tous! - Inf.
6.30 De villes en villages. 7.00 Miroir-première. 7.45 Roulez sur l'or! 8.00 Inf. - Revue
de presse. 8.10 Bonjour à tous! 9.00 Inf.
9.05 Heureux de faire votre connaissance.
10.00 Inf. 10.05 Cent mille notes de mus.
11.00 Inf. 11.05 Spécial-vacances. 12.00 Inf.
12.05 Aujourd'hui. 12.25 Si vous étiez. 12.30
Miroir-midi. 12.45 Carnet de route. 13.00 Variétés-magazine. 14.00 Inf. 14.05 Chron. boursière. 14.15 Plein feu sur l'opéra. 14.45 Mo-14 15 Plein feu sur l'opéra, 14.45 Moments musicaux. 15.00 Inf. 15.05 Concert.

Second programme de Sottens, — 10.00 Semaine des quatre jeudis. 11.00 Culture française. 11.30 Idées de demain. 11.40 Ini-tiation musicale. 12.00 Midi-mus. 14.00 Musik am Nachmittag.

BEROMUNSTER. - Inf. à 6.15, 7.00, 8.00,

10.00, 11.00, 12.30, 15.00. 6.10 Bonjour champêtre. 6.20 Mélodies pop. 6.50 Méditation. 7.10 Auto-radio. 8.30 Concert. 9.00 Pays et gens. 10.05 Mus. de chambre 11.05 Mémento touristique. 12.40 Rendez-vous. 14.00 Magazine féminin 14.30 Orch, et piano, 15.05 Con-seil du médecin. 15.15 Disques pour les

#### TV ROMANDE

Jeudi 9 juillet 1970

15.10 ou 16.10 Tour de France. 16.45 Jardin de romarin. 17.05 «La Tarentule», film. 17.50 Dessins animés. 18.00 Bulletin. 18.05 Chaperonnette à pois. 18.30 Que lire pendant l'été? 18.55 Plum.Plum. 19.00 Flipper. 19.30 Afrique du Sud. 20.00 Téléjournal. 20.20 Tour de France. 20.30 «Roman-photos», film. 21.05 Tous les cinémas du monde. 21.55 Tableau du mois. 22.15 J.-C. Vaucherin. 22.40 Téléjournal.

#### TV FRANÇAISE

Jeudi 9 juillet 1970
1re chaîne. — 16.30 Pour les jeunes. 18.30
Schmilblic. 18.50 Dernière heure. 18.55 Pour les petits. 19.00 Actualités régionales. 19.25
Alló police. 19.40 Qui et quoi? 19.45 Inf. première. 20.20 Tour de France. 20.32 Les Shadoks. 20.35 Music-hall. 22.00 Athlétisme. 22.45 Temps de Jire. 23.25 Télénuit.

2e chaîne. — 19.00 Actualités régionales. 19.20 Colorix. 19.30 24 heures sur la II. 20.40 «Hold-up au Quart de Seconde», film. 22.05 L'événment des 24 heures. 22.10 Dossiers souvenirs. 22.45 Magazine du jazz. 23.30 24

Vendredi 10 juillet 1970 12.30 Midi-magazine. 1re chaîne. Télémidi.

2e chaîne. — 14.30 Aujourd'hui, madame 15.10 Service des affaires classées



Après quoi, afin de sauvegarder, sans doute, sa dignité de chef de la maison, M. l'ancien s'informa d'un air qu'il s'efforça de rendre aussi sévèrement inquisiteur que sa bienveillante nature pouvait le lui permettre, si le nouveau « bovî » savait « s'entreprendre » avec les bêtes.

François sourit pour la première fois depuis qu'il était entré sous le toit des Jacot, et chacun trouva que ce sourire faisait oublier ses taches de rousseur et sa crinière jaune tout emmêlée.

dit-il simplement.

Cette fois, son haussement d'épaules avait été

extrêmement discret. Henri lui tapa amicalement sur l'épaule.

Il m'a déjà donné un coup de main à l'écurie pour attacher les bêtes, dit-il à ses parents. Et on voyait bien qu'il n'en était pas à son coup

d'essai! Le regard de François, vivement levé sur Henri, remercia le jeune homme du témoignage qu'il lui rendait.

Ledit témoignage ne plut pas moins à l'ancien et à sa femme, à qui il prouvait la bonne volonté

Peut-être même M<sup>me</sup> l'ancienne se berça-t-elle en ce moment de l'illusion qu'elle avait enfin mis la main sur ce merle blanc qui s'appelle un « hovî » sans défauts.

Si c'était le cas, l'illusion ne fut pas de longue durée; non point que j'aie à faire, Dieu merci! sur le compte de l'orphelin, recueilli dans la maison de l'ancien, de graves révélations; non point qu'il se soit rendu coupable de fautes sérieuses dans l'exercice de ses fonctions, ou de toute autre manière!

Seulement, ce soir-là, M<sup>me</sup> l'ancienne était dans un de ses meilleurs moments; elle était satisfaite d'elle-même et se savait gré de la bonne action qu'elle venait de faire, comme si elle eût été la première et la seule à en avoir eu l'idée, satisfaite aussi d'être sortie d'une situation difficile. Dans cet agréable état d'esprit, elle était portée à voir les choses et le « bovî » en beau...

- Il y avait trois vaches chez nous! répon- celui-ci au moral, bien entendu, car quant au maladresse, de misérable ingrat, qui oubliait physique, il n'y avait pas d'illusion possible: François Bourquin, abstraction faite de sa défroque d'épouvantail à moineaux, était d'une laideur aussi parfaite dans son genre, que Mme l'ancienne dans le sien ; il y avait même cette autre ressemblance entre la maîtresse et le nouveau «bovî », que la physionomie de celui-ci ne dénotait pas moins d'énergie que celle de M<sup>me</sup> l'ancienne.

> Ce qui ne pouvait manquer d'arriver, quand la première impression serait passée, quand Mme l'ancienne serait moins bien tournée, pour parler comme son mari, c'est qu'elle ferait de la moindre négligence, de la moindre faute du nouveau «bovî» une grosse turpitude, et considérerait comme vices graves les menus défauts dont il n'était pas plus exempt que tout autre mortel.

> Cela devait arriver et cela arriva. En conséquence, comme nous l'avons dit plus haut, le « bovî » de  $M^{me}$  l'ancienne, car c'était bien le sien, puisqu'elle l'avait choisi et engagé ellemême, eut de temps à autre à essuyer une averse de reproches plus ou moins fondés, qu'il recevait avec la contenance sereine et impassible d'un philosophe.

> Les leçons de l'adversité valent, et au-delà, celles qu'on recoit dans les meilleures écoles de philosophie; et les leçons de ce genre n'avaient pas manqué à François Bourquin. D'ailleurs, c'était un garçon reconnaissant. M<sup>me</sup> l'ancienne avait beau, dans ses pires moments, lui faire les reproches les plus violents et les plus injustes, le traiter, à propos d'une négligence ou d'une

qu'on l'avait empêché de mourir de besoin, le jeune garçon, au lieu de prendre au sérieux les excès de langage de sa maîtresse, faisait la part de l'exagération, sachant bien que M<sup>me</sup> l'ancienne se mordrait la langue, l'instant d'après, de s'être laissée emporter par sa mauvaise humeur au-delà des limites permises.

Elle reconnaissait d'ailleurs, par devers elle, dans ses bons moments, que l'orphelin qu'elle avait recueilli était assurément, malgré tout, le meilleur « bovî » qu'elle eût eu depuis des années, respectant et faisant respecter à ses vaches les champs de raves et de carottes; ne les laissant pas aller «à mal» et ne s'attardant pas autour d'une « torrée » en compagnie d'autres vauriens de « bovîs » ; par raisonneur comme cette peste d'Ami Grospierre, encore moins pleurnicheur comme cette « patte-mouillée » d'Augustin chez le Sautier ; de bonne commande, il n'y avait pas à dire, faisant sans regimber ni rechigner toutes les besognes à sa portée.

Ah si M<sup>me</sup> l'ancienne avait eu l'esprit libre de toute préoccupation douloureuse, si sa conscience et sa raison ne s'étaient pas liguées contre elle pour lui reprocher son entêtement absurde à l'endroit de « l'Allemande de la Roche », si elle n'avait pas eu sans cesse devant les yeux et dans le cœur, comme un reproche vivant, la figure triste et pâle de ce fils unique qu'elle aimait tant et qu'elle faisait tant souffrir, ah! alors, il est bien possible qu'elle eût rendu justice par devant témoins à son « bovî » des Cro-



COmparer = O|Oter COmparer = O|Oter COmparer = O|Oter COmparer = O|Oter COmparer = O|Oter

# PRIX COOP - Index des prix bas



Preuves:

Feuilles d'alu

pratiques pour le ménage et le camping rouleau de 20 m.

2.20

Thon japonais blanc boîte de 200 g.

Vous trouverez ces deux articles auprès des caisses

COmparer : O|Oter COmparer : (

#### A NEUCHATEL

En plein centre, dans le quartier des vieilles choses...

une étape agréable et confortable

# les halles

Une autre à découvrir:

# Le Pavillon

au bord du plus grand lac de Suisse

A. MONTANDON, restaurateur



SERRE 81

Grand choix de fleurs Gerbes **Plantes** Tél (039) 2 12 31 Couronnes



Ruche 42 - Tél. (039) 3 28 05



#### Ville de La Chaux-de-Fonds

La Commission scolaire de La Chaux-de-Fonds met au concours les postes suivants:

# 1. Concierge adjoint (couple)

AU CENTRE NUMA-DROZ

(Ce poste comprend l'entretien des 2e et 3e étages du Gymnase, de la Bibliothèque, du Petit-Collège et d'une halle de gymnastique.)

- Traitement légal.
- Appartement à disposition dans un immeuble voisin.
- Permis de conduire souhaité.
- Entrée en fonction: 1er septembre 1970 ou date à

à convenir.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à M. Willy Lanz, directeur des Ecoles secondaires, rue Numa-Droz 28, jusqu'au 31 juillet.

# 2. Concierge (couple)

AU COLLÈGE DES GENTIANES

- Traitement légal.
- Appartement à disposition.
- Permis de conduire exigé.
- Entrée en fonction: 1er novembre 1970.

Les offres de services accompagnées d'un curriculum vitae doivent être adressées à M. Jean-Pierre Miéville, directeur de l'Ecole primaire, rue de la Serre 14, jusqu'au 31 juillet.

Pour de plus amples renseignements, prière de s'adresser au bureau de la Police du feu et des constructions, rue du Marché 18, de 7 h. 30 à 9 h et de 17 à 18 h.

LA COMMISSION SCOLAIRE





von GUNTEN Léopold-Robert 23

LA CHAUX-DE-FONDS



# Votre papier

est le reflet de votre personnalité!



Rue de la Serre 66 · La Chaux-de-Fonds

vous présente actuellement une sélection de papeteries de bon goût.





Des jeunes comme vous - garçons et filles - composent chaque jour les informations, récits, reportages qui illustrent l'évolution du monde moderne.

Les arts graphiques évoluent aujourd'hui à une rapidité déconcertante. L'électronique révolutionne tous les procédés de conception et de reproduction. Les carrières de l'imprimerie et des arts graphiques offrent des perspectives illimitées d'expression aux esprits jeunes, créatifs, non conformistes!

Imaginez aujourd'hui déjà votre avenir: envoyez ce BON pour recevoir un (poster)

pour un poster gratuit en couleur, 43/120 cm (CRÉER, COMPOSER, RÉALISER).

Date de naissance: Rue, No:

No post./localité:

Expédiez ce BON sous enveloppe à: SSM1 - Société Suisse des Maîtres Imprimeurs. Faubourg St-Honoré 1, 2000 Neuchâtel

#### **ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS**

8 juillet 1970

Naissances

Gorrite Nuria, fille de Rafael, coiffeur, et de Gloria née Duran. Crausaz Isabelle-Cécile, fille de Willy-Fran-çois, dessinateur, et de Claudine-Françoise née Ogay.

Promesse de mariage Fiechter Peter, gérant, et Schneiter Mar-

Mariage

Maire Frédy-Charles, ouvrier de fabrique, et Lüginbuhl Gisèle-Micheline.

Chopard née Frickart Berthe-Hélène, mé-nagère, née le 3 mai 1902, épouse de Roger-

Décès

Albert (Paix 145).





matthe

# vacances

Pour faciliter notre tâche, remettez-nous votre avis de changement d'adresse comiet sans mais au moins 4 jours l'avance. Merci I

#### ATTENTION !

Pour édition Jura-Neuchâtel: Adm. «Le Peuple-La Sentinelle», Parc 103, La Chaux-de-Fonds

Pour édition Vaud-Genève: Saint-Pierre 1, Lausanne, ou rue Argand 4,

Ancienne adresse

Prénom:

Rue

No postal:

Localité

Chez

Nouvelle adresse

No postal:

Localité

Pays

inclus

Ports supplémentaires pour l'étranger, 10 ct. par jour. Ecrire lisiblement

#### La Chaux-de-Fonds

#### Tombée du 8º étage, une fillette reste en vie

En l'absence de ses parents, la petite Marika Thossi, âgée de cinq ans, qui habite au 8° étage de la tour qui porte le Nº 6 de la rue des Gentianes, s'était rendue vers 20 h. 15. sur le balcon pour attendre leur retour. Pour mieux voir, elle se jucha sur un tabouret, se pencha sur le rebord du balcon, et bascula dans le vide d'une hauteur de 18 à 20 m. Tombée sur le gazon, elle a immédiatement été transportée à l'hôpital. Se plaignant de douleurs au ventre, elle a été soigneusement examinée par les médecins qui ne découvrirent aucune fracture. La petite est restée en observation dans notre établissement hospitalier.

#### CARNET DU JOUR

#### Cinémas

CORSO: 20.30, «Le Petit Baigneur». EDEN: 20.30, «Et si on faisait l'Amour?» RITZ: 20.30, «Le Prêteur sur Gages». PLAZA: 20.30, «Les Anges de l'Enfer». SCALA: 20.30, «Peter Gunn, Détective spécial».

#### **Divers**

MUSÉE D'HORLOGERIE chaque jour, de 10.00 à 12 00 et de 14 00 à 17 00

MUSÉE DES BEAUX-ARTS: ouvert tous les jours, sauf le lundi, de 10.00 à 12.00 et de 14.00 à 17.00, graveurs tchécoslovaques contemporains.

#### Pharmacie d'office Pharmacie Guye, av. Léopold-Robert 13 bis. (Dès 21.00 appeler le No 11.)

#### ÉTAT CIVIL DE LA CHAUX-DE-FONDS Décès

Jeanneret-Grosjean Fernand, industriel, né le 29 mars 1895, époux de Marie-Marguerite née Chatelain (Léopold-Robert 13). Cart Berthe-Elisabeth, née le 4 juillet 1884, ménagère, célibataire (Crêt 24). UN IMMEUBLE ATTEINT PAR LA FOUDRE. — Durant l'orage qui a sévi sur la ville, hier, en début de soirée, la foudre est tombée sur l'immeuble, rue Solmont 5, dont le toit a été percé. Elle a causé divers dégâts à l'intérieur notamment dans la cage d'escaliers. Les P.S. sont intervenus immédiate-

#### — Hier, aux environs de 10 h., un enfant de quatre ans, Roberto Locatelli, s'est élancé sur le boulevard des Eplatures, à la hauteur de l'im-

RENVERSÉ PAR UNE VOITURE.

telli, s'est élancé sur le boulevard des Eplatures, à la hauteur de l'immeuble portant le N° 61, au moment où arrivait une voiture. L'enfant fut renversé, il souffre d'une fracture du fémur gauche et d'une légère commotion.

#### CYCLOMOTORISTES BLESSÉS. — Hier, à 13 h. 15, un jeune cyclomotoriste âgé de 15 ans, qui circulait sur la rue du Balancier, n'a pas accordé

toriste âgé de 15 ans, qui circulait sur la rue du Balancier, n'a pas accordé la priorité à une voiture en arrivant au carrefour avec la rue du Progrès. Une collision s'ensuivit. Souffrant d'une commotion, le cyclomotoriste a été conduit à l'hôpital.

A 18 h. 15, un cyclomotoriste qui circulait sur la rue de la Serre, est entré en collision avec un voiture à l'intersection avec la rue de Pouillerel. Souffrant de diverses contusions, le cyclomotoriste a reçu des soins à l'hôpital, et a pu regagner son domicile par la suite.

#### CHRONIQUE NEUCHATELOISE

# Résultats de l'industrie suisse des spiraux

Au cours du dernier exercice, le chiffre d'affaires du groupe des fabricants suisses de spiraux, La Chaux-de-Fonds, est resté stationnaire, avec 24 millions de francs, tandis que le volume de sa production passait de 57 à 60 millions de pièces. Dans la présente conjoncture, une telle évolution apparaît normale. Elle correspond à celle de l'industrie horlogère suisse, dans son ensemble.

#### Assemblée générale de l'ANMEP

L'Association neuchâteloise des maîtres des écoles professionnelles, ANMEP, a tenu ses assises annuelles, le vendredi 3 juillet, à Neuchâtel.

Sous la présidence de M. Ch. Mojon, l'assemblée s'est préoccupée des problèmes de la réorganisation de l'apprentissage, à savoir:

- nouveau statut de l'apprenti;
   introduction de deux nouvelles sections d'apprentissage, pratique
- et proæssionnelle supérieure;
  nouveaux programmes de culture générale.

L'assemblée se prononce en outre pour la représentation avec voix délibérative des maîtres professionnels, au sein des commissions d'école.

En fin de séance, M. André Roulet, professeur au Technicum de La Chaux-de-Fonds et membre fondateur de l'ANMEP en 1943, reçoit le titre de membre d'honneur pour les nombreux services rendus à la cause de l'enseignement.

J. B.

## Lulubelle



— Il est terrible, cet ordinateur... Chaque fois que je lui demande quelque chose il me répond en me demandant mon numéro de téléphone! Contraint par les circonstances à une certaine retenue dans le domaine des spiraux, le groupe s'efforce de donner une impulsion plus grande à d'autres activités: collage industriel, virolage, ressorts industriels et pièces étampées, notamment. Conscient de la nécessité d'améliorer son rendement industriel et de créer de nouveaux produits, le groupe a procédé à une refonte de ses structures internes et intensifié la collaboration de ses différentes maisons affiliées.

Un centre de recherches et un laboratoire vont être créés en commun. Gêné par la pénurie de maind'œuvre et par le coût plus élevé de celle-ci, le groupe des fabricants suisses de spiraux accentue ses efforts pour mécaniser et automatiser la production. Parallèlement, il continue de participer aux initiatives prises par les autres sociétés du groupe Asuag (13 400 salariés, 70 usines et ateliers, 700 millions de francs de chiffre d'affaires), dont il fait partie depuis une quarantaine d'années, afin de renforcer les bases de l'industrie horlogère suisse par tous les moyens à disposition.

#### Neuchâtel

#### RENVERSÉES SUR UN TROTTOIR.

— Hier, vers 17 h., alors qu'elle se promenait avec une poussette et trois enfants sur un trottoir, M<sup>me</sup> J. Guinchard a été renversée par l'automobile de M. S. A., qui était montée sur ledit trottoir, alors qu'elle se dirigeait vers les Portes-Rouges. La petite Ariane, 3 ans, a été blessée au visage, tandis que la maman devait être conduite à l'Hôpital de la Providence, souffrant de blessures au visage et aux mains. L'automobiliste a été privé de son permis de conduire.

NEUCHATEL: Blessé par un rétroviseur. — Debout tout au bord du trottoir, en face de la poste, M. E. Fiorese, 20 ans, de Neuchâtel, a été touché à la tête par le rétroviseur extérieur d'une fourgonnette chaux-defonnière qui passait devant lui. Blessé, le piéton a reçu des soins à l'hôpital, mais a pu rentrer chez lui.

#### Le Locle

#### ÉTAT CIVIL DU LOCLE

8 juillet 1970

#### Naissance

Ucci Salvatore, fils d'Antonio, ouvrier, et de Caterina née Demartis.

#### Décès

Courvoisier Fernand-René, né le 2 septembre 1912, ouvrier de fabrique, époux d'Henriette-Cécile née Humbert.

#### MÉMENTO LOCLOIS

PHARMACIE D'OFFICE: Pharmacie Moderne, Daniel-JeanRichard 27. (Dès 21.00, le No 17 renseigne.)

#### CHRONIQUE JURASSIENNE

# Chronique de Saint-Imier

AU HOCKEY-CLUB. — Dans leur récente séance les membres de ce club passèrent en revue la situation qui était fort peu réjouissante il y a encore quelques semaines, sur le point financier et sur celui de la patinoire d'Erguel. La consultation du début de juin soulagea la charge écrasante pesant sur la patinoire. Un souci éloigné.

La question des transferts était également un objet de sérieuses préoccupations. En effet les joueurs F. et P.-A. Geiser s'en allaient renforcer le team de Tramelan. Heureusement que l'équipe locale se verra renforcée par l'arrivée du hockeyeur loclois Montandon, et par celle de l'entraîneurjoueur Orville Martini, qui, ex-Canadien, défendit les couleurs de Young-Sprinters de Neuchâtel pendant 19 ans. L'engagement de ce dernier ne put se faire que grâce à l'effort financier de auelaues industriels du bourg. Orville Martini, présent, exposa clairement aux jours ce qu'il allait exiger d'eux dans la saison à venir. Il se propose également, pour l'avenir du club, de s'occuper de l'entraînement des enfants dès l'âge de 8 ans et aimerait qu'une équipe imérienne participe au championnat des minimes. Par ailleurs, l'athlète local B. Adatte s'occupera de l'entraînement physique dès le 15 août.

Un forum sportif sera organisé probablement le 25 septembre grâce à l'initiative d'Orville Martini et fera se rencontrer Ely Tacchella, ex-capitaine de l'équipe nationale de football, Genaro Olivieri, un des grands arbitres internationaux de hockey sur glace, Roger Quinche, entraîneur physique de l'équipe suisse de ski et exinternational de football, Gilbert Droz, arbitre international de football.

Par ailleurs le H.-C. imérien organisera les 11 et 12 octobre une grande marche populaire avec le samedi soir à la halle de gymnastique une grande fête de la bière.

BELLELAY: Cyclomotoriste blessé.

— Circulant à cyclomoteur, un jeune homme de Bellelay, M. Urs Zwahlen, 20 ans, décolleteur, a dérapé sur le gravillon dans un virage entre les Echorcheresses et Perrefitte. Il souffre d'une fracture compliquée de la mâchoire, de dents cassées et de contusions.

SOYHIÈRES: Perte de maîtrise. — Hier soir, M. Berger, 54 ans, de Bâle, a perdu la maîtrise de sa voiture et s'est jeté contre un arbre, un peu avant Soyhières. Il souffre de graves blessures et a été hospitalisé à Delémont d'abord, à Bâle ensuite. L'auto est démolie.

BELLELAY: Une auto dans un ravin. — Vers 23 h., dans la nuit de mardi à mercredi, une voiture conduite par M<sup>110</sup> Lucienne Cuenin, de Bellelay, a quitté la route entre Les Genevez et Bellelay. La machine fit plusieurs tonneaux pour s'arrêter au fond d'un ravin. Elle est hors d'usage. La conductrice souffre de blessures ouvertes au visage, de contusions et de douleurs dorsales, le passager de la voiture, M. Bernard Allemann, 21 ans, graphiste à Tavannes, a un bras cassé et souffre de contusions. Tous deux ont été hospitalisés.

TAVANNES: Disparition. — Depuis mardi matin, on est sans nouvelles, à Tavannes, de M. Frédéric Fricker, 68 ans, ancien horloger, qui a quitté son domicile de la rue du Foyer pour se rendre dans une pharmacie à Reconvilier. Il a été établi que M. Fricker avait passé chez son pharmacien. Il aurait été aperçu aux environs de 9 h., mardi, dans la région de Montoz. La police cantonale et la police locale sont à sa recherche.

Voici son signalement: 164 cm., corpulence svelte, cheveux blancs, porte des lunettes, un complet gris et un chapeau de feutre gris, souliers bas noirs.

Tous renseignements sont à communiquer à la police cantonale de Tavannes. téléphone (032) 91 22 94.

COURTÉTELLE: Terrassé par une crise cardiaque. — Hier matin, à 7 h., alors qu'il se trouvait sur le seuil de son domicile, M. Joseph Joliat, 69 ans, tourneur à Courtételle, est décédé d'une crise cardiaque.

Homme intègre, travailleur et consciencieux, M. Joliat était doué pour le chant et l'on s'apprêtait dimanche, à le récompenser pour ses 50 ans de sociétariat et d'activité au chœur d'église.

ASSEMBLÉE DES ACTIONNAIRES DU FUNICULAIRE SAINT-IMIER—MONT-SOLEIL. — Onze actionnaires représentant 1469 actions se sont réunis à l'Hôtel Sport de Mont-Soleil sous la présidence de M. Ch. Stampfli.

Du rapport présidentiel retenons notamment que le nouvel horaire s'il est parfois critiqué — semble adopté par la population. Il permet le transport normal des ouvriers et des élèves et assure les correspondances à la gare CFF. D'après une statistique qui sera encore poursuivie en 1970, il appert que les funiculaires après 21 h., sont très peu, voire pas du tout utilisés, à l'exception des vendredi et mercredi. Dans un autre ordre d'idées il a été transporté 115 542 voyageurs, soit 2664 de plus que l'an passé; les recettes se sont élevées pour le trafic des voyageurs à 55 137 fr. 39 contre 51 100 fr. 50 · l'exercice précédent.

Par contre il y a diminution du tonnage des marchandises transportées; celui-ci est tombé de 192 tonnes en 1968 à 169 tonnes en 1969 provoquant une diminution de recettes de 874 fr. 10 (2620 fr. 75 en 1968 pour 1746 fr. 65 en 1969).

Le déficit d'exploitation est de 55 085 fr. 86 y compris l'amortissement de l'emprunt de 200 000 fr. et ses intérêts se chiffrant à 19 998 fr. 70. Ce dépassement des dépenses est couvert par la subvention de la commune municipale et par celle de la Direction des transports et de l'énergie du canton de Berne.

Les comptes qui avaient été approuvés par le Département fédéral des transports et de l'énergie sont acceptés par les actionnaires. Le Conseil d'administration ayant à sa tête M. Stampfli a été réélu et la vacance laissée par la démission du maire Delaplace a été remplie par la nomination de M. Miserez, municipal.

DANS L'ADMINISTRATION DU DISTRICT DE COURTELARY. — En la salle des audiences du tribunal, M. E. Beuret a été fêté pour ses 40 ans de bons et loyaux services en qualité d'employé de l'Office des poursuites du district. Le préfet Sunier souligna les qualités et la fidélité de celui-ci, au nom de l'Etat de Berne. M. Nussbaum, préposé, lui rendit un hommage mérité et lui remit avec le diplôme traditionnel un gage plus tangible de reconnaissance des autorités cantonales.

Par ailleurs, M. G. Dängeli, après qu'il fut fait droit à sa demande de mise à la retraite, a quitté la recette de district après 32 ans de travail apprécié. M. Folletête, receveur du district, rappela la conscience professionnelle de son collaborateur à qui il remit un souvenir de la part du personnel de la recette.

ASSISES ANNUELLES DE SAINT-IMIER-SPORTS. — Présidées par M. G. Schafroth, elles se sont déroulées récemment. L'assemblée honora la mémoire des membres et des parents disparus en cours d'exercice. Parmi ces derniers, citons trois membres fondateurs dont le président d'honneur M. R.-H. Jeanneret. Du rapport présidentiel, retenons entre autres la belle réussite des fêtes du Cinquantenaire et le fait que les divers différends surgis dans l'année paraissent définitivement aplanis.

Les comptes, présentés par M. Chs. Spack, bouclent favorablement. Des sentiments de gratitude ont été exprimés tout spécialement à M. P. Colombo pour son inlassable travail à l'occasion du cinquantenaire, tout comme pour son grand dévouement pendant trente ans à Saint-Imier-Sports. La demande d'être remplacé lui a été accordée et des vœux pour une plus grande tranquillité lui sont adressés.

Les rapports des présidents des sections de football font constater une troisième place dans le groupe neuchâtelois de 2° ligue, pour la première équipe, le troisième rang également pour la deuxième équipe en 4° ligue et un titre de champion de groupe pour la 2°. B. G. Christe adresse ses compliments à l'entraîneur R. Châtelain pour les résultats obtenus. Chs Kulmann, président de la section des vétérans, remercie tous ceux qui soutiennent nos anciens joueurs et M. Buchs, président des juniors dit sa gratitude à R. Boillat qui assura cette présidence pendant cinq mois, tout comme à l'entraîneur P. Donzé et à ses collaborateurs qui permettent à quatre-vingt jeunes gens de pratiquer le ballon rond, soulignant l'excellente tenue des jeunes sur le terrain, les félicitant des résultats obtenus notamment par l'équipe junior A, détentrice du titre de championne de groupe.

Le président central est acclamé à son poste. Le comité est réélu en bloc, G. Mazolini étant désigné comme second membre adjoint. M. P.-A. Rochat, vérificateur, cède sa place à A. Jaquet. Six sociétaires accèdent au titre de membres honoraires après douze ans de sociétariat, trois à celui de membres d'honneur: R. Arnoux, pour vingt ans de sociétariat, F. Loetscher et M. Vocat, pour services rendus.

Le poste de président d'honneur étant devenu vacant ensuite du décès de M. R.-H. Jeanneret, M. Marcel Champod est appelé à lui succéder au milieu des acclamations.

Ensuite de la démission de l'entraîneur, le comité a pris contact avec M. Raymond Morand, bien connu des sportifs. Grâce à l'appui financier de quelques industriels, il a été possible de le décider d'accepter la direction et l'entraînement des équipes de Saint-Imier-Sports.

# MUJ: «Le drapeau jurassien doit retrouver sa signification »

Sous le titre « Le drapeau jurassien, drapeau de tous les Jurassiens », le Mouvement pour l'unité du Jura (troisième force) vient d'adresser à ses membres ainsi qu'aux autorités préfectorales et communales du Jura un appel qui — pense-t-on dans les milieux compétents — provoquera, avant la fête nationale du 1<sup>er</sup> août, des interrogations dans le Jura.

« Lors de l'assemblée constitutive du Mouvement pour l'unité du Jura, dit cet appel, le 16 décembre 1969, la voix d'un orateur demandant que le drapeau jurassien redevienne celui de tous les Jurassiens avait été couverte par les applaudissements. Depuis lors, les signes de cette nature se sont multipliés, si bien que le mouvement pour l'unité du Jura, conscient de la tâche qu'il a de regrouper les bonnes volontés, pense que le moment est venu de lancer un appel à tous les citoyens.

« Lors de son homologation officielle (le 12 septembre 1951, réd.), poursuit le communiqué, qui concrétisait la reconnaissance du peuple jurassien dans la constitution cantonale, notre drapeau avait été accepté avec joie: il symbolisait la personnalité jurassienne. Mais très rapidement des Jurassiens devaient le brandir comme l'étendard de leur seule conviction, d'autres devaient l'écarter, voire le refuser comme le leur.

Selon le Mouvement pour l'unité du Jura, « cette situation n'est pas tenable. Le drapeau jurassien doit retrouver totalement sa signification, si clairement inscrite dans les sept bandes rouges et blanches représentant nos districts : un signe de ralliement, la représentation vivante et colorée de l'idée du pays dans nos cœurs.

» Le drapeau jurassien appartient donc à tous les Jurassiens. Qu'il soit un signe de reconnaissance et d'unité, et non plus un instrument de division. Qu'il soit respecté par tous comme le drapeau de tous, au même titre que les autres drapeaux. L'intolérance commence souvent là où l'on refuse à d'autres l'emblème dont ils se réclament. »

Pour conclure, le Mouvement pour

l'unité du Jura fait appel à tous, citoyennes, citoyens, autorités politiques de tous niveaux, responsables de tous mouvements, culturels, politiques, religieux, économiques ou sociaux, pour qu'ils manifestent leur attachement au Jura en faisant flotter notre emblème comme un symbole d'unité. Dans le temps que nous vivons, c'est un pas important vers une solution juste si tous les Jurassiens regardent du même regard fier leur drapeau répondre aux vents de nos montagnes et de nos vallées.

① LE PEUPLE - LA SENTINELLE

Jeudi 9 juillet 1970

# Cette céramique qui facilite

# notre hygiène

Si Faust avait été entrepreneur, il n'aurait pas manqué de dire: « L'argile est un matériau de construction très particulier. » Quiconque en doute n'a qu'à regarder autour de lui. Un coup d'œil dans la cuisine, dans la salle de bains, dans les W.-C. nous apprend ce que nous devons à la céramique pour toutes les installations d'usage quotidien, sans lesquelles la vie ne serait plus possible pour nous, hommes des temps modernes. Des revêtements de plancher en grès cérame, ayant encore l'éclat du neuf après des années, des carreaux de revêtements muraux en céramique nous paraissent choses toutes naturelles, de même que les élégantes « toilettes » et autres installations sanitaires en porcelaine.

Notre standing élevé d'habitation ne pourrait plus se concevoir sans les produits extrêmement pratiques et hygiéniques de la céramique. On ne construit plus de maisons, aujour-d'hui, sans que ces appareils sanitaires apparaissent sous une forme ou sous une autre. Les salles de bains élégantes et modernes, aménagées d'une manière rationnelle, rendent faciles les soins qu'exige l'hygiène corporelle.

Le kaolin, l'argile, le quarz et le feldspath sont les matières premières

de ce qu'on appelle la céramique fine; tous ces produits doivent être importés de l'étranger. Selon qu'il s'agit de fabriquer des objets en faïence, en argile réfractaire, en grès cérame ou en porcelaine, ces terres, mélangées dans des proportions déterminées, constituent la base de la masse: l'argile rend plastique et modelable ce mélange moulu et imbibé d'eau, le quarz en forme la charpente, tandis que le feldspath, sous l'influence de la chaleur de brûlage, s'agglomère par frittage, rend les fragments compacts et leur transmet sa dureté.

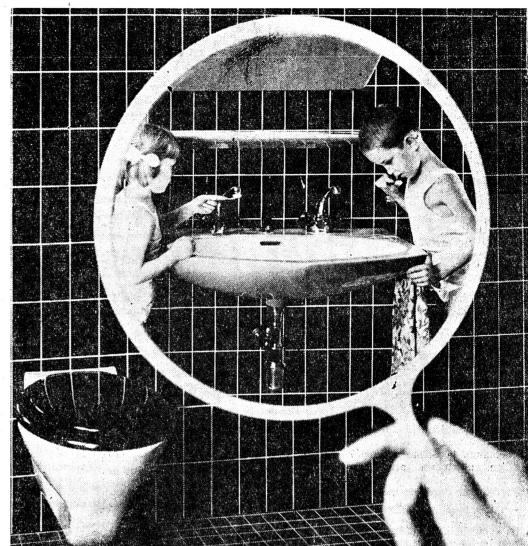
Il peut paraître surprenant qu'il y a quarante ans seulement, il fallait acheter à des entreprises étrangères tous les éviers, les lavabos, les cuvettes de W.-C. dont nous avions besoin. C'est en 1926 seulement qu'une maison suisse, à Laufon, se mit à fabriquer des installations sanitaires; depuis lors, plusieurs millions d'éviers, de lavabos, etc., ont quitté la fabrique de la vallée de la Birse pour être distribués dans toute la Suisse.

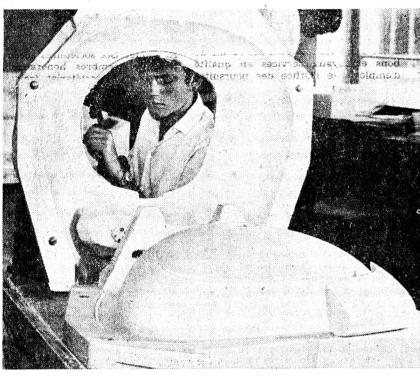
Les appareils de Laufon sont fabriqués en porcelaine sanitaire ou en grès sanitaire. Les produits en porcèlaine plaisent par leur élégance et leur poids minime; par contre, on apprécie la solidité et la facilité d'usinage du grès sanitaire.



Les produits céramiques extrêmement et hygiéniques sont indispensables à standing élevé d'habitation. Des revêtements de plancher en grès cérame, ayant encore l'éclat du neuf après de longues années, des carreaux de revêtements muraux en céramique nous paraissent choses toutes naturelles, de même que les élégantes « toilettes » et autres installations sanitaires en porcelaine. Les salles de bains belles et bien équipées rendent plus faciles les soins

corporels.





La forme qu'élabore le modeleur est le point de départ de la fabrication industrielle des appareils en porcelaine sanitaire. La préparation d'un modèle et son essai pratique dans la fabrication expérimentale exigent de grandes capacités professionnelles.

La forme des appareils sanitaires leur est donnée en coulant des formes creuses en gypse. Le gypse aspire comme une éponge l'eau que contient la masse à couler. Le modeleur travaille et polit l'ébauche qui en résulte.

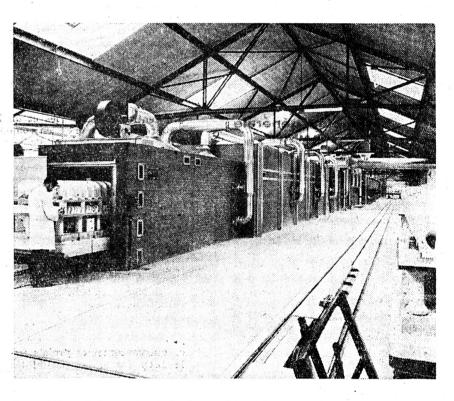
Des recherches scientifiques et des contrôles quotidiens des matières premières et de la fabrication garantissent une qualité excellente et régulière.

La forme qu'élabore le modeleur est le point de départ de la fabrication industrielle des appareils en porcelaine sanitaire. On prépare la masse céramique qui sera coulée en broyant soigneusement les matières premières; dans une cuve avec agitateur mécanique se forme, en ajoutant de l'eau et des produits chimiques, une pâte qui doit avoir une certaine fluidité afin qu'on puisse obtenir, dans des formes creuses en gypse, un moulage creux sans fissure; l'ébauche qui en résulte est travaillée et polie par le couleur, elle subit un séchage préalable à température et humidité de l'air constantes, puis elle est définitivement « ravalée ». On projette enfin au pistolet une glaçure qui donne à la pièce céramique son beau brillant et sa surface lisse.

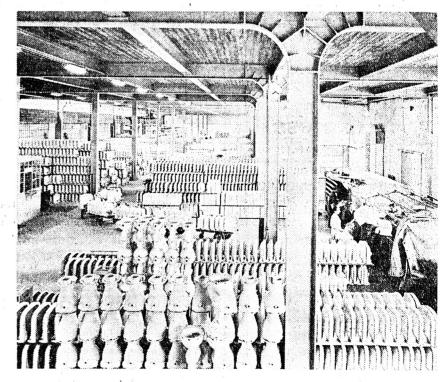
Le produit reçoit dans un four de cuisson toutes les qualités qui le rendent si précieux: son bel aspect blanc ou teinté, sa grande résistance à l'eau froide et bouillante, aux attaques mécaniques et chimiques, ainsi qu'à l'usure. Le voyage de l'objet à passer au feu, d'un bout à l'autre du fourtunnel de 100 mètres, dure environ un jour et demi. Au milieu de ce tunnel, la température est de 1270 degrés!

Les trains de camions des grandes entreprises commerciales roulent tous les jours. Dans le commerce des appareils sanitaires, le grossiste joue un important rôle de distributeur. Il dispose d'un vaste entrepôt intermédiaire et équilibre ainsi les pointes de production et de demande. Les architectes et les propriétaires d'immeubles en construction peuvent se rendre compte de visu, dans les expositions soigneusement préparées du grossiste, de l'aménagement judicieux de l'appareillage sanitaire d'une maison ou d'un appartement.

Une hygiène moderne serait impensable sans les appareils céramiques variés et pratiques. L'industrie céramique n'allège pas seulement le travail quotidien de la ménagère, mais elle rend encore un service inestimable à la santé publique.



Le produit reçoit dans un four toutes les qualités qui le rendent si précieux: son bel aspect blanc ou teinté, sa grande résistance à l'eau froide ou bouillante, aux attaques mécaniques et chimiques ainsi qu'à l'usure. Le voyage de l'objet d'un bout à l'autre du four-tunnel de 100 m. dure environ un jour et demi. La température du produit à cuire est d'abord élevée lentement pour atteindre 1270 degrés; après le passage dans la zone de cuisson, la température est de nouveau abaissée progressivement.



Les trains de camions des grandes entreprises commerciales roulent tous les jours. Dans le commerce des appareils sanitaires, le grossiste joue un important rôle de distributeur. Il possède en outre un vaste entrepôt intermédiaire et équilibre ainsi les points de production et de demande.

#### VAUD

#### **Transports publics urbains:**

# Un métro Ouchy-Pontaise pour les lausannois?

Dans notre dernier article nous avons énuméré quelques moyens de déplacement révolutionnaires. Sur le plan technique, certains de ces procédés en sont encore aux premiers balbutiements. Néanmoins, cette période expérimentale devrait rapidement faire place aux premiers essais concrets. La plupart des systèmes mis au point ont déjà prouvé leur efficacité dans les laboratoires de recherches sous la forme de modèles réduits. Les ingénieurs font confiance à leurs inventions. Il en va tout autrement pour les villes qui hésitent deux fois avant d'acquérir des engins qui viennent de sortir de l'œuf. Les investissements sont trop importants pour se permettre de prendre de tels risques. Les autorités pensent à la rentabilité avant tout. Ni les uns, ni les autres désirent faire de leur cité un cobaye en matière de transports publics. « Attendons que d'autres le fassent avant nous, puis on pourra revoir la chose»: c'est l'un des arguments que l'on entend le plus souvent. On préfère s'arc-bouter à l'évolution lente plutôt que d'envisager une bousculade des habitudes traditionnelles. Dans le domaine des techniques de transports en commun. la Suisse a adopté une position d'extrême prudence. On pourrait même ajouter que notre pays est en retard, de ce côté-là.

#### LES T.L., DES PARENTS PAUVRES

La compagnie des transports de la région lausannoise est persuadée qu'il faudra franchir un jour le pas décisif. En attendant, faute d'appuis, les T.L. doivent se débrouiller avec les moyens du bord, autrement dit, ils devront se contenter pour le moment des procédés existants et conventionnels: les rues ou le rail. Dès lors, il ne faut guère s'attendre à de profondes transformations avant 15 ou 20 ans dans le cadre des transports collectifs du chef-lieu vaudois. Comment en pourrait-il être autrement? Jusqu'à preuve du contraire, les T.L. auront les mains liées par des impératifs budgétaires, puisqu'ils sont directement tributaires des appuis économiques versés par la ville. Tant que les pouvoirs publics n'auront pas revisé leur politique des transports, il ne faut surtout pas espérer assister à de profondes modifications dans l'exploitation générale du réseau.

D'autant plus que la situation financière des T.L. n'est pas des plus brillante. Au cours de l'exercice 1969, le nombre de ses voyageurs a diminué de 1,2 %, tombant ainsi à 39 639 000 personnes. Cette baisse a été enregistrée sur le réseau urbain, alors que les lignes interurbaines ont laissé apparaître une hausse sensible du trafic.

Les T.L. ne restent pas indifférents aux progrès techniques. Ils songent également à la formule idéale de demain, sans pour autant mettre en évidence un projet plutôt que l'autre. On parle de trolleybus guidés automatiquement ou de petits véhicules d'une capacité de huit places

On n'échappe à l'obéissance que pour choir dans la servitude.

G. Thibon.

#### **Prêts** express de Fr. 500.- à Fr. 10 000.-• Pas de caution: Votre signature suffit Discrétion totale Banque Procrédit 1002 Lausanne rue de Boura 43 Tél.: 021/23 49 65 Tout peut se régler par poste. Ecrivez aujourd'hui. Service express Nom Rue

**Endroit** 

canalisés électroniquement. Mais ce sont là de simples hypothèses.

#### PLUS DE CONFORT

Dans l'immédiat, la compagnie lausannoise va s'efforcer d'apporter des perfectionnements aux véhicules classiques actuellement en service. Les responsables souhaitent naturellement une limitation stricte de la circulation au centre, afin de pouvoir créer des pistes réservées. Etant donné l'étroitesse des rues et leurs dénivellations, il n'est pas envisagé de mettre sur le circuit des machines plus longues. Les dimensions actuelles (longueur: 11 m., largeur: 2 m. 50) seront maintenues. Par contre, des améliorations seront apportées au confort des voitures. Faut-il supprimer les places assises pour augmenter la capacité? A ce sujet, les opinions sont partagées. On admet en principe la proportion de trois places debout pour une place assise. Les T.L. vont encore accroître le nombre de sièges pour mieux satisfaire aux désirs de la clientèle âgée surtout. De toute manière, on ne pourra jamais assurer le confort à tous les usagers aux heures de pointe.

#### UN TOIT ET DES BANCS...

L'embarquement des usagers est également une entrave à la rapidité des courses. On cherche des solutions. C'est ainsi que les véhicules seront de plus en plus dotés d'une troisième porte pour accélérer l'accès à l'intérieur. Le plus simple serait bien sûr de construire des voitures simplifiées, comportant uniquement un toit et des bancs. Ce ne sera sûrement pas l'avis des passagers exposés aux intempéries. Le système des portes coulissantes s'ouvrant sur toute la longueur du trollevbus serait évidemment une solution extrêmement pratique. Malheureusement, il y a un obstacle technique que l'on n'a pas réussi à surmonter jusqu'à présent : les roues.

Nous venons d'exposer le point de vue des dirigeants des transports publics de la région lausannoise. Il nous a paru intéressant aussi d'expliquer les intentions de la direction du métro Ouchy-Lausanne. Il faut peut-être relever en passant que cet « underground » a enregistré durant l'exercice écoulé, un bénéfice de près de 1,5 million de francs, somme qui sera partagée entre les actionnaires

Une collaboration entre les deux entreprises lausannoises n'est pas exclue à l'avenir. Jusqu'à présent, elle s'est bornée à introduire des abonnements combinés valables sur les deux réseaux

#### **OUCHY-PONTAISE.** L'ÉPINE DORSALE

En ce qui concerne les projets futurs, le L.O. étudie les possibilités d'un prolongement de la ligne jusqu'à la Pontaise. La construction d'un tunnel, quoique très onéreuse, pourrait être finalement la solution pour Lausanne où l'élargissement des rues est pratiquement impensable. C'est donc en profondeur qu'il faudra gagner de la place.

Le métropolitain Ouchy-Pontaise serait l'épine dorsale du réseau des transports publics. Des sorties — placées à la place de la Riponne, au Palais de Beaulieu, au stade olympique-la Pontaise - permettraient d'atteindre facilement tous les quartiers de la ville grâce à des ramifications de lignes de bus. En outre, ces derniers auraient l'avantage de circuler sur des parcours plus ou moins horizontaux, d'où un gain de temps appréciable. Les rames de métropolitains se succéderaient à une cadence accélérée (un convoi toutes les trois à quatre minutes). Pour l'instant, on tâte le projet sans plus. Si rien n'est encore officiel, des contacts étroits seraient déjà pris entre les deux entreprises intéressées. Le coût de l'opération pourrait s'élever entre 30 et 40 millions de francs.

Cette idée peut très bien tomber à l'eau. Mais, de toute façon, il faudra bien trouver la clé du problème d'ici dix à vingt ans au maximum.

#### OÙ L'ÉTAT DOIT-IL INTERVENIR?

Quelle que soit la solution apportée, celle-ci concerne l'ensemble de la population. L'exploitation exclusivement privée des moyens de transports collectifs se concoit mal à l'avenir. Sans l'intervention des pouvoirs publics, les compagnies exploitantes auraient beaucoup de peine à faire tourner leurs affaires, à moins de recourir à des augmentations abusives des tarifs. C'est donc au niveau de l'Etat qu'il faudra dorénavant établir les projets et coordonner l'exploitation des réseaux.

Par ce biais, on arriverait à harmoniser le trafic et offrir aux usagers des moyens de transports vraiment populaires.

L'entretien des chaussées grève chaque année le budget municipal. Chacun en paie les frais, aussi bien les contribuables automobilistes que les usagers des transports collectifs. Pourtant, ce sont les voitures privées qui usent les revêtements de nos routes. La logique voudrait que seuls les propriétaires de véhicules prennent à leurs charges les réfections.

On pourrait rétablir en quelque sorte l'équilibre en appliquant la gratuité sur les transports publics. Cela va-t-il entraîner de nouveaux sacrifices financiers de la part des citoyens? Les dépenses qui en résulteraient seraient en partie comblées par une diminution des investissements réservés jusqu'alors à la remise en état des rues. La circulation étant limitée ou même supprimée, le degré d'usure des chaussées serait moindre. Le solde du déficit serait supporté par les pouvoirs publics au même titre que d'autres investissements, comme l'enseignement par

(A suivre.) K. Sch. \* Voir nos numéros des 15, 20, 23 et 30 juin.

### Entre ses seins, pour ne pas payer sa place!

La scène s'est passée dernièrement dans un trolleybus lausannois. Elle mérite d'être contée.

Le véhicule bondé venait de s'arrêter à une halte, un peu en dehors du centre de la ville. Bousculade dans le couloir. Jusque-là, rien de très original.

La personne qui vient de monter dans la voiture se tourne alors vers un jeune homme, qui coincé entre un siège et la barre d'appui, l'a malen-

contreusement quelque peu bousculée. - Vous ne pouvez pas faire un peu attention à mon chien.

Second épisode : la dame au chien prend son caniche nain dans ses bras. Elle s'adresse au conducteur :

Un billet à septante s'il vous

L'agent lui fait remarquer très poliment que les toutous ont aussi l'obligation d'avoir un ticket de trans-

Troisième épisode : La maîtresse de Bijou (c'est le nom de son protégé), est véritablement scandalisée.

- Comment, monsieur, vous voulez imposer une taxe à mon chien? Vous n'en avez pas le droit.

L'employé des T.L. garde son sangfroid: - Madame, c'est le règlement.

La cliente visiblement hors de ses

– Ma gentille bêtê ne gêne pas les passagers. D'ailleurs, elle n'occupe pas de place.

Pour donner plus de poids à ses affirmations, la cliente décroche les boutons de sa jaquette, étreint son animal à poils longs contre sa poitrine et le couvre de son vêtement.

– Regardez, maintenant, dit-elle, il

est invisible. - La taxe est pour tout le monde la même chose, réplique néanmoins avec un calme serein le chauffeur.

 Vous êtes un muffle, monsieur. Ca fait deux fois septante centimes, madame. Je vous le répète.

Ce dialogue de sourds commence à susciter des remous parmi les autres

usagers: - Cette vieille chipie n'a qu'à continuer à pied avec son clebs, murmure un monsieur d'un certain âge.

- Si j'étais à la place du contrôleur, je l'aurais déjà flanquée dehors depuis longtemps, glisse une ménagère à l'oreille de sa voisine qui

n'hésite pas un instant : - On devrait interdire les chiens dans les transports publics.

Epilogue: Bijou et sa maîtresse sont sûrement descendus au terminus. Les passagers sont restés sur leur faim. Qui aura eu le dernier mot?

Nous nous sommes renseigné auprès de la direction des T.L.

Les possesseurs de chiens, quelle que soit la taille de ces derniers, sont tenus d'être en possession d'un titre de transport, sauf si les bêtes sont transportées dans des cages ou des corbeilles. Dans ce cas, elles sont considérées comme bagage!

K. Sch.

a dought

#### Un nouveau style de coiffure pour messieurs

Il y a belle lurette que l'homme — surtout le jeune homme — ne s'était autant soucié qu'aujourd'hui de son apparence et de sa coiffure. Les fabricants de textiles et les tailleurs l'ont compris depuis longtemps et créé des collections de tissus et de vêtements qui correspondent à l'actuel style « flou », nonchalant et non conventionnel. Les coiffeurs ont suivi le mouvement. Ainsi un coiffeur parisien d'avant-garde se mit à coiffer ses clients d'une façon plus moderne, et il inventa une technique de coupe spéciale, lui permettant de travailler les longues chevelures masculines de telle sorte qu'elles paraissent épaisses. animées de mouvements naturels et pourtant soignés. Il intitula son invention « mèche à mèche ».

Dans les salons pour messieurs, on fait maintenant des

mises en plis et des permanentes, jusqu'ici réservées aux clientes des salons pour dames, et les teintures et les rinçages n'y sont pas rares.

Les coiffures « mèche-mèche » — c'est ainsi qu'on abrège — se distinguent heureusement des « toisons d'homme des bois » qui se moquent bien de l'art du coiffeur. « Moins couper — coiffer davantage » est approximativement le mot d'ordre de la nouvelle « ère de la coiffure masculine » et les coiffures « mèche-mèche » y répondent de manière sympathique, sans forcément porter atteinte à la précieuse virilité...

.3



# Cinémas lausannois

16 ans

18 ans

#### A. B. C. T. 22 35 52-53 14.30, 17.00, 20.00, 22.10 18 ans La plus stupéfiante enquête sur un peuple à l'avant-garde de l'éducation sexuelle... Eastmancolor

SUÈDE, ENFER ET PARADIS Les amitiés particulières, la drogue la péniche des plaisirs

#### Athénée Tél. 23 24 12 14.30, 17.15, 20.30

Dans la série «Les meilleurs westerns à l'italienne», réalisé par Sergio Leone Musique de Morricone - Parlé franç. ... ET POUR QUELQUES DOLLARS DE PLUS avec Clint Eastwood, Lee van Cleef, Gian Maria Volonte, Klaus Kinski Panavision - Technicolor

#### Atlantic T. 22 11 44-45

14.30, 17.00, 20.30

DERNIER JOUR Un sujet réservé... Une ambiance pro-pice aux scandales et aux meurtres ... Robert Hossein et Marisa Mell dans

LES LIBERTINES avec E. Manni, R. Dalban, A. Minsk Eastmancolor

#### Bel-Air Tél. 23 53 12

14.15, 16.15, 18.15, 20.15, 22.15 16 ans Première romande
Le tout nouveau «Frankenstein»
Hallucinantt Epoustouflant! Inédi FRANKENSTEIN ET LA GUERRE

DES MONSTRES avec Russ Tamblyn et Kip Hamilton Couleurs - Parlé français

### Bourg Tél. 22 86 22

En franc 14 30 19 00 21 00
En angl 17 00
Prolongation - 6e semaine
Le film à voir et à revoiri 8 o oscars! TANT QU'IL Y AURA

DES HOMMES avec Burt Lancaster, Montgomery Clift, Frank Sinatra Faveurs susp à 21.00 Prix Fr 4.—, 5.— 6.—

#### Capitole Tél. 22 51 32

14.30, 17.00, 20.30

Première vision PLEINS FEUX SUR L'ARCHANGE

Une intrigue à la dynamite! De l'hu-mour au vitriol! - Eastmancolor Vittorio Gassman, Pamela Tiffin, Irina Demick, Adolfo Celi

#### Colsée Tél. 32 51 25

14.30, 20.30

1.

.

Cinémascope - Couleurs - Parlé franç. Festival Luchino Visconti - Une des œuvres importantes de notre époque LE GUÉPARD

Burt Lancaster, Alain Delon, Claudia Cardinale, Serge Reggiani

#### Edorado Tél. 22 16 12

14.30, 17.00, 20.30 18 ans Jean-Paul Belmondo et Joanna Shimkus

dans un film

HO!

Apre et violent... l'aventure extraordi-naire d'un truand qui se prenait pour Al Capone - Couleurs

### Georges V Tél. 23 43 31

14.00, 16.15, 18 15 20 15 22 15 **DERNERS JOURS** 

### Michel Piccoli et Romy Schneider dans le film de Claude Sautet

LES CHOSES DE LA VIE N'irlez-vous voir qu'un film dans l'an-née que ce serait celui ci qu'il faudrai choisir Faveurs supprimées

Tél. 23 21 44

#### Français: 14.00, 20.15, 22.15 Anglais: 16.15, 18.15 (s.-t.) Anglais: 16.15, 18.15 (s.-t.) 1re réédition - Technicolor Audrey Hepburn et Cary Grant dans le chef-d'œuvre de suspense et d'humour de Stanley Donen CHARADE

Un des meilleurs «suspenses» de l'histoire du cinéma!

#### Métropole Tél. 23 62 22

Lundi à vendredi: 14.30 et 20.30 18 ans Samedi: 14.30, 17.00, 20.30, 23.00 DERNIER JOUR

A BOUT DE SOUFFLE

Cinq grands noms pour un seul film: Belmondo, Seberg, Truffaut, Chabrol, Godard

#### Palace Tél. 22 13 30

13.45, 15.15, 16.45, 18.30, 20.30 Grand festival Walt Disney LE LIVRE DE LA JUNGLE Attention à l'horaire spécial

Cinq séances par jour Prochain: L'EXTRAVAGANT PROFESSEUR B

#### Romandie Tél. 23 47 64

14.30, 17.00, 20.30 Jean Lefèbvre et Dany Carrel dans un film irrésistible de drôlerie signé Serge Korber

UN IDIOT A PARIS

Un «innocent» rencontre une nouvelle «Irma la Douce» - Mus.: Jacques Brel Dialogue: Michel Audiard

#### Corso-Renens Tél. 34 00 35

7 ans En couleurs

**TARZAN** ET LE JAGUAR MAUDIT

#### GENÈVE

# A travers la presse

UN PARFAIT TRIPTYQUE. — On tire un singulier profit à lire régulièrement le « Journal de Genève ». Tenez! avant d'avoir pris l'habitude de le parcourir chaque jour, nous pensions naïvement qu'il n'y avait plus en Suisse romande que deux quotidiens d'extrême-droite, à savoir le «Nouvelliste» valaisan et la «Feuille d'Avis de Neuchâtel ». Maintenant nous voyons, nous savons, nous croyons, nous sommes désabusé: le «Journal» complète harmonieusement le diptyque et en fait presque un triptyque parfait.

Le grand artiste en la matière est M. Jacques-Simon Eggli. Après s'être fait le pourfendeur de l'initiative pour le droit au logement, après avoir vanté les conseillers fédéraux qui se muent en président ou membre de conseils d'administration, il se mue en laudateur du Conseil des Etats, cette représentation fossile de ce qu'aurait dû être ou a été une Chambre des cantons.

Le Conseil national : chambré progressiste et ouverte. Le Conseil des Etats: chambre conservatrice et refermée sur elle-même, écrit M. Eggli. Voilà encore un de ces schémas trop simples dont nous voulons démontrer la fausseté. Il est vrai que l'on peut se poser — et nous nous la sommes posée - la question de la composition du Conseil des Etats. Il est vrai que l'on peut trouver un peu ténue la voix socialiste réduite à deux représentants. Mais que l'on nous comprenne bien. Ce n'est pas la composition proportionnelle de la Chambre haute qui est en cause. Dans un pays où la grande majorité des cantons a une constellation de centre-droite, il est parfaitement normal que la Chambre des cantons révèle une majorité de centre-droite. Et pour beaucoup de cantons, il ne serait légitime de concéder un siège de sénateur aux socialistes que si le nombre de sièges par canton s'élevait. Ainsi, la majorité politique du canton concerné serait respectée. Sinon, la représentation ne serait pas l'expression exacte d'une tendance politique prédominante du canton, ce qui doit être la marque du Conseil des Etats. La question n'est chaque jour, de 9 h. à 10 h. 30, sauf donc pas d'arithmétique politique. Elle le samedi, tél. 32 42 40 et 31 37 10.

menter le nombre des conseillers aux Etats, dans l'idée que plus de voix socialistes puissent exposer leurs points de vue. Mais il se pourrait aussi que l'avantage recherché soit compensé par l'inconvénient de perdre une qualité que nous avons remarquée souvent : la haute tenue des débats due, précisément, au petit nombre.

Sur sa lancée et pour arriver à une plus haute tenue, il est fâcheux que M. Eggli n'ait pas osé aller jusqu'au bout de son raisonnement. Le nombre idéal ne serait-il pas celui de l'unité? Avec un seul et unique homme pour tout diriger, à quelle hauteur n'atteindrait-on pas? Car la discussion la plus pure n'est-elle pas celle qu'on engage avec soi-même?

Le référendum contre

la police mobile

intercantonale

ACTIVEZ LA RÉCOLTE

DES SIGNATURES

du référendum contre la police mo-

bile intercantonale bat son plein, les

demandes de listes nous arrivent de

toutes parts et des milieux les plus

divers. Quant à la rentrée des cartes

et feuilles de signatures, elle est ré-

jouissante et marche à la cadence de

S'il faut légalement 7000 signatures

pour un référendum à l'échelon can-

tonal, il faut en déposer au moins

9000 pour être certain du succès, car

il y a toujours un déchet. Or, 9000

signatures en moins de trente jours.

et encore pendant les vacances, ce

n'est pas une petite affaire. C'est

pourquoi nous invitons tous nos mi-

litants et sympathisants à donner un

sérieux coup de collier afin d'assurer

un succès total du référendum. Les

cartes et les listes sont à disposition

250 à 400 signatures par jour.

IL FAUT 9000 SIGNATURES

La récolte des signatures en faveur

Ah! pourquoi la monarchie absolue a-t-elle disparu et les dictatures itou ou certaines d'entre elles. Et s'il était vraiment impossible de retarder le progrès, pourquoi n'en sommes-nous pas restés au système oligarchique d'avant la Révolution française?

Il y a eu malheureusement ces socialistes, qui ont amené la démocratisation des études et surtout le Cycle d'orientation, ce pelé, ce galeux.

Si la République et Canton de Genève avait eu une chambre semblable au Conseil des Etats, un tel malheur ne se serait jamais produit!

Décidément que faudra-t-il pour que les libéraux comprennent que les temps ont quelque peu changé?

S. ALÈVE.

### Un départ dans l'administration cantonale

Le Service de l'information de l'Etat de Genève communique:

Au cours d'une amicale réunion organisée par le Département des finances et contributions, M. J. Babel, président du Conseil d'Etat, entouré de ses principaux collaborateurs, a pris récemment congé de M. A. Julliard qui, atteint par la limite d'âge, quitte ses fonctions de directeur de l'Office du personnel.

M. A. Julliard, entré dans l'administration cantonale en 1930, fut en effet appelé quelques années après à étudier la création d'un tel office dont il devait assumer la direction dès 1935 déià.

Tout au long de cette féconde carrière, M. A. Julliard fut constamment en contact avec tous les départements et M. Babel s'est plu à reconnaître le travail accompli par ce fidèle collaborateur auquel chacun souhaita une heureuse et longue retraite.



#### Accords sur les tarifs du Victoria-Hall

Le Service des spectacles et concerts de la ville de Genève communique:

On se rappelle que certaines divergences s'étaient manifestées récemment entre les impresarii établis sur la place et les services de la ville de Genève à propos d'une réadaptation du tarif de location de la salle de concerts du Victoria-Hall (d'une capacité de 1850 places, mais d'un confort vraiment médiocre).

Sous la présidence de Mme L. Girardin, conseiller administratif délégué aux beaux-arts, plusieurs séances ont eu lieu depuis deux mois entre les représentants des impresarii et le Service des spectacles et concerts de la ville de Genève, avec le désir d'arriver à une solution qui convienne à tous. C'est ainsi qu'un accord vient d'être conclu entre tous les intéressés, mettant dès lors fin aux discussions quant au tarif du Victoria-Hall. En bref, les impresarii ont accepté une augmentation notable du prix forfaitaire de location, afin de permettre à la ville d'obtenir un rendement convenable pour toutes les locations dites privées.

En revanche, la Municipalité a renoncé à l'éventualité d'établir un tarif sous forme de pourcentage sur les recettes.

De plus, elle prévoit d'améliorer diverses installations techniques au Victoria-Hall, afin de mieux répondre aux besoins des locataires.

Enfin, il est convenu qu'une commission consultative permanente est instituée entre le Service des spectacles et concerts de la ville et les impresarii genevois, pour une étude commune des problèmes du métier dans un esprit de collaboration à la fois efficace et cordial.

#### Mémento genevois VISITES DE LA VIEILLE VILLE A PIED

Chaque lundi, mercredi et vendredi, de 17 à 19 h., et le samedi, de 10 à 12 h., jusqu'à fin septembre. Départ: porte principale de l'Hôtel de Ville (en face de l'Arsenal) Vente des Billets: Office du tourisme, place des Bergues 3, et Magasin de tabac. Grand-Rue 37.

THÉATRE ANTIQUE (Ecole internationale, route de Chêne 62, tél. 26 15 15): 21.00, «La Paix», comédie musicale d'après Aristophane, par le Théâtre de Carouge (en cas de beau temps seulement; si temps incertain, le No 169 renseignera dès 18.30).

#### L'indice des loyers s'approche de la réalité

Il y a quelque temps j'ai protesté ici au sujet de la publication mensuelle du Service cantonal de statistique concernant les loyers. En effet, malgré les hausses constantes des lovers d'appartements, l'indice genevois n'a pas varié d'un pouce, restant invariablement à 134,3 (septembre 1966 = 100) de novembre 1969 à avril 1970. Or, depuis mai dernier, il a effectué le saut à 140, se rapprochant de la réalité.

Quant à l'indice suisse, il a lui aussi stagné longtemps à 126,8 pour passer en mai et en juin à 131,6.

Concernant l'indice genevois des prix à la consommation, il a atteint 113,6 a fin juin contre 110,5 en juin

Dans le même temps, l'indice suisse a passé de 108,9 en juin 1969 à 112,3 à fin juin 1970.

CACTUS.

#### Offres d'emploi

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

cherche

pour l'Ecole d'architecture

#### une secrétaire sténodactylo

à mi-temps, sachant bien le français, rapide dactylographe, pouvant également assurer la réception.

Entrée: 1er octobre 1970.

#### Un appariteur

plein temps. Nationalité suisse.

Entrée: 1er octobre 1970.

Le cahier des charges est à retirer auprès de l'École d'architecture, boulevard Helvétique 9.

Adresser offres avec curriculum vitae, copies de certificats et photographie à l'Ecole d'architecture, boulevard Helvétique 9, 1211 Genève 4.

#### CHRONIQUE VAUDOISE

## Crissier: «Escrocs fiscaux»?

Le syndic Perey n'a jamais traité les fraudeurs d'« escrocs fiscaux »: c'est bien là une citation de M. Bourgknecht, ancien conseiller fédéral, o cer ceux qui n'auraient pas compris!

Au contraire, selon le porte-parole de l'Association démocratique au Conseil communal, il faut rester déférent à l'égard des « déserteurs fiscaux » (autre citation de M. Bourgknecht: typo, attention aux guillemets!).

Quant à nous, nous ne comprenons pas que des gens honnêtes puissent s'offusquer quand des voleurs se font qualifier de voleurs! La Municipalité a répondu à notre

question : l'amnistie fiscale a dévoilé à Crissier 4,5 millions de fortune... oubliée (soyons polis!). Mais, selon le syndic, cette réapparition n'est pas « tellement bénéfique » pour la com-

A propos de l'arrêt de progression du taux d'impôt à Crissier, précisons que, pour un revenu de 90 000 fr., le cadeau n'est que de 1925 fr. (excusez du peu!).

Devant la jungle des taux communaux de faveur dans le canton de Vaud, on peut se demander si les subsides cantonaux sont alors inversement proportionnels aux largesses des communes envers leurs plus gros contribuables!

Espérons qu'une péréquation viendra instaurer ordre et équité dans cette confusion.

En attendant, désireux de lutter contre la fraude fiscale, conscients du droit qu'ils ont de savoir quels sont les gros contribuables auxquels la commune fait des concessions en matière d'impôt, les socialistes ont présenté une motion demandant la publication du rôle de l'impôt à Crissier!

En effet, pourquoi rechignerait-on à dévoiler ce qui fait pourtant partie intégrante de notre vie démocratique: notre contribution aux dépenses communes? Cache-t-on les signes extérieurs de l'aisance dont on jouit : train de vie, maison(s), bijoux, voiture(s)?!

La déclaration d'impôts ne doit en être, si elle est honnête, que la concrétisation! Quelle raison y auraitil de ne pas la mettre au grand jour?! Ceux qui tiennent à la dissimuler font naître une légitime suspicion. Une conduite honnête est une conduite avouable: nous sommes prêts, quant à nous, à rendre publiques les sommes que nous déclarons gagner et posséder.

Pierre GRASSET.

P.-S. — Le syndic Perey ayant été élu au comité de direction de l'Association intercommunale pour le Collège secondaire de l'Ouest lausannois (AICSOL), une place s'est trouvée à pourvoir: elle a été attribuée au municipal Vincent (POP).

Ainsi, la main droite s'est tendue à la gauche : merci !



Gypserie-peinture

Génie civil Maçonnerie

CARNETS DE DÉPÔTS 41/2% OBLIGATIONS 5 1/2 % 10 ans

Beaulieu 9 LAUSANNE Tél. 24 28 24

# MAISON DU PEUPLE

Cercle ouvrier lausannois

Chauderon 5 · Tél 22 92 14/15

Vins de choix Restauration soignée Salles de sociétés Jeux de quilles automatiques

Gérance: L. et R. Bavaud

### Gardez la distance



**OUVERT SANS INTERRUPTION** 

**VENDREDI** 

JUILLET

JUILLET SAMEDI

# **JOURS DE VENTE SCHAEFER**

# **Plaisir** du client

PAS D'ENVOIS A CHOIX



**RUE SAINT-FRANÇOIS 18** 

# LES PLEURS D'HEURTEBISE

« Heurtebise » n'a jamais porté la gauche en général ni les socialistes en particulier dans son cœur. En fait c'est plutôt vers l'extrême-droite que sont souvent allées ses sympathies et rien ne montre qu'il ait évolué depuis lors.

Dans sa chronique « Au Jour le Jour » dans notre confrère « La Suisse », Heurtebise se défoule régulièrement sur les socialistes. C'est son droit le plus strict et les socialistes, démocrates de nature ne le lui reprocheront pas. Mais c'est aussi le nôtre de lui répondre et de lui dire ce que nous pensons de ses élucubrations.

Heurtebise donc dans son dernier papier paru hier conteste au nouveau juge fédéral Alexandre Berenstein le droit de représenter le canton de Genève parce que ce dernier aurait affirmé — ce qui n'est pas le juste reflet de ses propos — être heureux de pouvoir représenter son parti dans la plus haute instance judiciaire du pays.

Poursuivant sur sa lancée, Heurtebise juge inadmissible ces propos car, estime-t-il, c'est au nom de Genève et avec l'assentiment de l'ensemble de nos partis politiques ainsi que par le désistement d'autres candidats que sa candidature aurait été validée.

Allant plus loin encore, sans oser mettre en question les qualités de M. Alexandre Berenstein, Heurtebise parle d'absurdes dosages politiques, de querelles partisanes qui ont fait systématiquement échouer les candidatures les plus valables que Genève eût pu présenter. Enfin Heurtebise souligne qu'il y avait dans cette dernière élection, rendue possible par de récents départs, d'excellents candidats qui se sont effacés devant un candidat de la dernière heure. Quelle inélégance, Heurtebise! Dites au moins les choses en face au lieu de vous réfugier derrière des demi-affirmations.

N'auriez vous alors pas dit que ce qui vous faisait grogner c'est l'accès d'un socialiste à la haute magistrature fédérale, d'un socialiste dont les qualités sont reconnues par tous et qui n'a de plus pris la place de personne tant il est vrai qu'il s'agissait d'un poste nouveau?

Depuis de longues années, Genève n'avait plus fourni de juge fédéral. Vous le regrettez, Heurtebise et nous avec vous. Ce n'est cependant pas la faute des socialistes si les partis bourgeois se sont livrés entre eux jusqu'ici à ces querelles intestines que vous dénoncez, car alors aucun socialiste n'était sur les rangs.

C'est par contre notre satisfaction — certainement pas la vôtre de souligner que c'est à l'unanimité des membres de la députation genevoise aux Chambres fédérales que la candidature de M. Alexandre Berenstein a été approuvée, sans discussion et sans marchandages: pour ses qualités d'abord et ensuite parce qu'il est normal et unanimement admis que les juges d'un tribunal viennent des différents milieux sociaux

Un Genevois siège à nouveau au Tribunal fédéral. Notre canton ne peut que s'en féliciter. Car Alexandre Berenstein saura montrer comme il l'a déjà fait au Tribunal fédéral des assurances ou à la Cour de cassation toute l'importance qu'il attache à une justice rendue en toute objectivité mais où l'homme a sa place, à une justice rendue pour l'homme.

Alexandre Berenstein est un Genevois à part entière, un socialiste à part entière, un juge à part entière aussi, que cela déplaise ou non à Heurtebise.

> Pierre WYSS-CHODAT. président du Parti socialiste genevois.

#### LE BILLET DE JULES HUMBERT-DROZ

# En Italie: Nouvelle crise gouvernementale

Le Gouvernement italien de centregauche vient de démissionner. Les élections régionales et communales du 7 juin avaient pourtant consolidé sa position en renforçant les républicains et les sociaux-démocrates, membres de la coalition gouvernementale, alors que l'extrême gauche était affaiblie par le recul du PSIUP — le Parti socialiste italien d'unité prolétarienne allié aux communistes — et que les groupuscules révolutionnaires, maoïstes et trotskystes qui faisaient beaucoup de tapage dans les rues démontraient leur insignifiance dans le corps

La consolidation des partis anticommunistes de la coalition, la perte d'influence des socialistes réunis et la stagnation du Parti communiste ont alarmé l'extrême gauche. Impuissante sur le terrain parlementaire, elle prépara une épreuve de force contre le gouvernement en proclamant une grève générale pour le 7 juillet. Les trois grandes organisations syndicales étaient d'accord. Le but de ce nouvel arrêt du travail était d'exiger du gouvernement des transformations de la structure économique et sociale de l'Italie, donc un but politique s'attaquant aux bases mêmes de la société italienne et non une revendication sociale précise. Le résultat d'une telle grève ne pouvait être qu'un nouveau coup porté à l'économie du pays, déjà fortement ébranlée et affaiblie par la vague des grèves revendicatives de l'automne 1969 et de ces derniers mois.

Le chef du gouvernement, Rumor, demanda aux syndicats de renoncer à cette grève ; ils refusèrent et Rumor démissionna. Devant cette nouvelle crise gouvernementale qui jette l'Italie dans une longue période de confusion et pose le problème d'élections anticipées, les communistes et leurs alliés ont pris peur et ont renoncé à la grève générale du 7 juillet, dirigée contre un gouvernement démissionnaire, démontrant par là qu'ils voulaient bien affaiblir le gouvernement de centre-gauche, mais qu'ils ne voulaient pas prendre la responsabilité du pouvoir dans la situation actuelle du pays. En réalité, le gouvernement, n'était pas unanime. Les socialistes, membres du gouvernement, ne voulaient pas que Rumor demande aux syndicats de retirer l'ordre de grève générale et tandis que l'organisation syndicale social démocrate se prononçait pour le retrait de l'ordre de grève, les socialistes alliés aux communistes au sein de la CGT italienne le maintenaient.

Un autre conflit préoccupait le gouvernement. Dans deux régions importantes, la Toscane et l'Ombrie, les socialistes avaient décidé de s'allier aux communistes pour créer des gouvernements régionaux de front populaire, ce qui était contraire aux engagements pris lors de la formation du gouvernement de centre-gauche. C'est donc toujours la question de la collusion du Parti socialiste nennien avec les communistes qui provoque les crises gouvernementales.

Rumor est chargé de liquider les affaires courantes et le président Saragat a commencé ses consultations. Sur le plan social, la situation s'aggrave. Ensuite des grèves dans une partie des usines Fiat, les autres ateliers ne peuvent pas continuer la production et la direction a mis 20 000 ouvriers au chômage! La direction de la CGT communiste est débordée dans les usines par l'extrême gauche maoïste et ne lui résiste pas. Les ouvriers commencent à se lasser des grèves continuelles. Ils ont obtenu par les grèves de l'automne dernier de substantielles augmentations de salaires, mais ils ne voient pas l'utilité de grèves générales comme celle décidée pour le 7 juillet. La population est aussi fatiguée des grèves des services publics — transports, écoles, hôpitaux, etc.

Le résultat des élections régionales défavorables aux communistes et à leurs alliés est dû en grande partie à cette lassitude de la population. Les augmentations de salaires sont annulées par les journées de grève qui ne

sont pas pavées, mais la hausse des prix, consécutive aux augmentations de salaires et à la baisse de la production provoquée par les grèves, s'accentue.

Un renouvellement des structures économiques est certes nécessaire. Mais il se produit en Italie plus largement que dans tout autre pays de l'Europe occidentale. La nationalisation des sources d'énergie - carburants. électricité - des transports et la concentration des secteurs de l'économie collective dans les grands trusts d'Etat, permettent de mettre sous le contrôle du secteur public une partie toujours plus grande de la production et de la répartition, les grands magasins et même le secteur alimentaire. les grandes entreprises Motta et Alemagna. Les syndicats devraient porter leur effort sur le contrôle et la cogestion ouvrière dans les entreprises publiques et privées. L'unification des trois grandes organisations syndicales se pose de plus en plus sous l'influence des comités d'usine qui groupent organisés des diverses tendances et inorganisés. Les travailleurs italiens constatent la puissance des grandes organisations syndicales unifiées, en Grande-Bretagne, en Allemagne fédérale, en Scandinavie et ailleurs, qui ont obtenu des niveaux de vie supérieurs à ceux des travailleurs italiens divisés, en grande partie inorganisés et toujours en grève.

Les grandes réformes sont nécessaires aussi pour rénover l'appareil gouvernemental et alléger l'énorme poids d'une bureaucratie vorace, lente et incapable. Le sous-développement de certaines régions est dû, en grande partie, à l'incurie de la bureaucratie gouvernementale à tous les éche-

L'extrême gauche critique vivement le geste de Rumor et la démission du gouvernement. Elle redoute des élections parlementaires anticipées qui semblent être la seule issue à cette nouvelle crise.

Jules HUMBERT-DROZ.

## HIER DANS LE MONDE

### Toujours la «justice» des colonels grecs...

La « justice » des colonels grecs s'est illustrée à nouveau d'éclatante facon lors du procès, à ATHÈNES de trois dirigeants du Parti communiste « orthodoxe » (pro-Moscou) de Grèce. Ceux-ci ont été condamnés à la prison à vie; en outre, deux autres peines de vingt ans, trois de seize ans et une de quinze ans furent infligées à d'autres membres, dont deux femmes; un accusé « repenti » a écopé de deux ans et il y a eu un acquittement. Mais ce qu'on n'avait encore jamais vu jusqu'ici : un des avocats de la défense qui demandait au tribunal de remplir son devoir en toute objectivité, a été sur-le-champ condamné à un an de prison, pour outrage aux magistrats, et arrete immediatement! La Commi sion internationale des juristes a été saisie de l'affaire.

Un impôt supplémentaire touchant les contribuables payant plus de cent marks d'impôts par mois et remboursable au plus tard en mars 1973, et la suppression de la possibilité d'amortissements régressifs pour certaines entreprises: telles sont les deux principales mesures de frein à la surchauffe prises par le cabinet de BONN.

La découverte de « cages à tigres » dans lesquelles des centaines de détenus politiques sont emprisonnés dans des conditions épouvantables par les autorités de SAIGON a provoqué des remous considérables dans le monde politique américain.

Les commandos palestiniens ont accepté, au terme de longues négociations avec le Gouvernement jordanien, à AMMAN d'évacuer leurs unités de toutes les villes (à l'exception des « milices populaires »). Mais tous les points d'application de ce traité ne seraient pas réglés. D'autre part, on apprend que les pourparlers soviétoégyptiens à MOSCOU, sont terminés.

La première journée de consultations en vue de reformer un gouvernement de centre-gauche s'est terminée à ROME sans qu'une déclaration officielle ait été faite. Ces consultations se poursuivent. Par àilleurs, un accord est intervenu dans le conflit qui opposait syndicats et direction de l'usine Fiat, à Turin.

L'assemblée fédérale tchécoslovaque

a entériné, à PRAGUE, l'exclusion de

M. Dubcek; elle a aussi ratifié quatre nouvelles démissions de députés; enfin, elle a donné un coup de frein aux réhabilitations de victimes du stalinisme en décidant que désormais les « violations flagrantes » de la procédure légale ne seraient plus une raison suffisante pour reviser un jugement de cette époque!

A MOSCOU, on a une fois de plus interné un intellectuel « dissident » en le faisant passer pour malade mental après un procès auquel n'assistaient ni l'accusé, ni des observateurs. Il s'agit cette fois de la poétesse Nathalia Gorbanevskaya, arrêtée en décembre dernier pour « calomnies antisoviétiques ».

Au VATICAN, muniqué lamentable pour calmer le gouvernement fasciste de Lisbonne: selon ce communiqué, le pape n'a pas pu «opposer un refus absolu» à la demande d'entrevue des chefs rebelles africains, parce qu'ils sont catholiques; mais ils ont été reçus «dans la forme la plus simple, la plus discrète et la moins significative possible ». Et l'on réaffirme la «loyauté» et la «considération» du pape à l'égard des dirigeants portugais...

# **AFRIQUE NOIRE:**

UN BILAN DE DIX ANS

II \*

#### La révolution manquée

Septante pour cent des Africains demeurent des agriculteurs. La « révolution villageoise » a cependant été plus souvent un vœu qu'une réalité. Le sous-rendement demeure la règle. non l'exception. Pire, les phénomènes sociaux et politiques nés de la décolonisation ont encouragé l'exode rural, déconsidéré le travail manuel et la vie à la campagne, encombré de chômeurs les trottoirs et les bidonvilles de centres surpeuplés par rapport au

Les minces « élites » urbaines, qui constituèrent en 1960 l'ossature administrative, politique et militaire des nouveaux régimes d'Afrique noire. ont formé d'emblée la nouvelle bourgeoisie, gaspillant en dépenses d'apparat et en consommation de luxe, en villas et en grosses voitures, en frais de fonctionnement de l'Etat, en dépenses militaires et en réalisations de prestige des fractions anormalement élevées du budget et du revenu national.

Plus, la nouvelle « élite » était mince par suite de l'imprévoyance du colonisateur, plus le phénomène de corruption instantanée à son contact a développé des effets foudroyants. Une bonne partie de l'histoire du Congo Kinshasa depuis dix ans ne recouvre son sens qu'à travers cette constatation.

Les nouveaux dirigeants, qu'ils empruntent leur phraséologie à l'idéologie libérale ou à un « socialisme africain » qui fut souvent de pacotille, eurent à cet égard des comportements assez parallèles pour que les masses grisées puis déçues n'y voient pas trop de différence.

N'Krumah est tombé faute de soutien populaire, comme Ben Bella en

Modibo Keita est tombé faute de soutien populaire. Même en Guinée, dont le « socialisme » est plus élaboré, le régime de Sekou Touré n'est pas à l'abri des complots.

Il n'y a pas de socialisme «africain» ou «arabe» dont on puisse donner une définition autre que celle du socialisme tout court. Les voies et les moyens sont spécifiques. Non les buts et les valeurs. Droits syndicaux et libertés intellectuelles en particulier sont irremplaçables en tout lieu.

#### Entre l'anarchie et la dictature

Il était cependant stupide de vouloir exporter en Afrique les formes et les « jeux » de la démocratie bourgeoise européenne. Les « partis » luttant pour le pouvoir camouflaient mal des antagonismes ethniques plutôt qu'idéologiques. La réaction contre le désordre, la confusion et les déchirements qui s'ensuivirent favorisa la mainmise des « hommes forts ». les régimes à parti unique, et de plus en plus les dictatures militaires les plus grossières.

La formule du parti unique n'était pas indéfendable dans les conditions africaines. Encore faut-il savoir ce que le parti unique représente, quelle est son attitude concrète face aux problèmes essentiels des masses populaires. Il est amusant, mais non pas curieux, de constater que double la presse bourgeoise, si prompte à ironiser et à s'indigner sur le parti unique à l'Est ou en Afrique « révolutionnaire » n'a qu'indulgence, voire éloges, pour les régimes à parti unique de l'Afrique « modérée ». Ce régime est de rigueur dans la Côted'Ivoire de M. Houphouët-Boigny comme au Congo-Kinshasa du général président Mobutu avec son MPR. Qu'il garantisse la stabilité politique, la libre entreprise et des investissements fructueux suffit à pas mal de bons apôtres de la « démocratie ».

On est surpris, cependant, en faisant le compte, de constater la permanence d'un certain nombre d'hommes et de régimes établis depuis dix ans: les présidents Tsiranana à Madagascar, Houphouët-Boigny à Abidjan, Senghor à Dakar, Diori Hamani au Niger, Ahidio au Cameroun, d'autres encore sont toujours là. Ce n'est qu'une partie du tableau et la suite reste à écrire. Des avertissements dramatiques ont déjà été donnés par les étudiants, comme à Lovanium le 4 juin 1969.

Ailleurs, les échecs accumulés et les crises répétées ont débouché sur des coups d'Etat militaires à répétition, signes indiscutables de la faillite des « élites ». Les colonels africains ne sont pas moins affligeants que ceux de Grèce ou d'Amérique latine, et la montée des régimes militaires, notamment en Afrique occidentale, loin d'être une recette pour résoudre les problèmes fondamentaux, est l'indice le plus sûr de nouvelles tensions et de nouvelles crises, comme dans l'ensemble du tiers monde.

(Le « Peuple », Bruxelles.)

Robert FALONY.

Voir notre numéro du 8 juillet 1970.



soviétiques en Egypte atteint actuellement huit mille hommes, dont trois mille manœuvrent les fusées sol-air et le reste servant comme experts ou conseillers de l'armée égyptienne », a indiqué le général Haim Bar Ley, commandant en chef de l'armée israélienne (notre photo), qui avait déjà déclaré au début de la semaine que désormais des soldats soviétiques étaient directement impliqués dans des affrontements avec Israël.

